

moovpacks

Avez-vous vu les derniers packs ?

Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente.

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

moov
no limit

groupe
etisalat

DIALOGUE INTER TOGOLAIS

FIN ET ÉCHEC DES DISCUSSIONS



P.2

Le Parlement comme recours pour les réformes

ECONOMIE

P.3

Pour booster ses échanges et attirer davantage d'investisseurs, le Togo bientôt admis à la Convention de Kyoto révisée (CKR)

INVITÉ SPÉCIAL

PPP.4,5,6

Fulbert ATTISSO, journaliste-écrivain, Coordonateur général de l'Appel des Patriotes

DOSSIER

P.6

Barrage de Nangbeto : le canton d'Atchinedji, l'oublié

CULTURE

P.14

Interview KOM Ognamè Osspiss, origamiste
«Je suis heureux d'être le premier à avoir révélé l'origami aux Togolais»

**Le Vrai,
L'Original**



VLISCO
SINCE 1846

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

TOGO, LE MAL AIME ?

Dans une tribune d'une rare violence publiée par le site internet de nos confrères Le Monde Diplomatique, l'anthropologue français Michel GALY, s'en est pris au pouvoir togolais, qu'il présente comme l'un des pires régimes au monde. Personne n'a échappé à ses diatribes : ni les diplomates en poste, ni le système des Nations Unies, encore moins les militaires français, tous qualifiés de complices.

Cet article, très caricatural, truffé d'erreurs et d'approximations factuelles lui enlevant toute crédibilité, pose tout de même la question du but poursuivi et de l'objectivité de son auteur qui, quoiqu'iconoclaste, a pourtant la réputation de maîtriser les sujets sur lesquels il intervient.

Si on peut excuser sa prétendue découverte de Bè Alaglo, quartier qui n'existe pas à Lomé, on s'expliquera difficilement ses allégations pour le coup fallacieuses sur quatre grandes zones de la capitale qui seraient sous l'eau depuis plusieurs mois. Pour une raison simple : la saison pluvieuse a commencé il y a peu. La démonstration qui se voulait historique et académique emprunte à de fausses affirmations comme par exemple, l'idée que l'Accord Politique Global (APG) n'a jamais été appliqué ; alors même que c'est l'enjeu de la mise en œuvre de son reliquat qui a réuni les partis parlementaires pendant plusieurs jours. Que dire lorsqu'il soutient que Faure Gnassingbé n'est plus éligible selon les termes de la Constitution actuelle, confirmant par là toute son ignorance des réalités sociopolitiques togolaises. Et le but de sa démarche : noircir le tableau d'un régime qui, on l'aura compris, il abhorre tout en présentant son opposition, surtout l'aile la plus radicale, comme incarnant une vraie alternative.

Pour quiconque en douterait encore, il lui suffirait de lire que le CST (Collectif Sauvons le Togo) réunit des foules tous les week-ends depuis quatre (4) ans ou encore que son coordinateur est charismatique. On en est définitivement convaincu lorsqu'on parcourt ses références bibliographiques, qui expliquent en grande partie, à quelle source il nourrit sa réflexion. On aura aussi compris que l'auteur vit dans le passé lorsqu'il déclare in petto que le pouvoir se donnait depuis Paris et qu'il enjoignait presque le Président HOLLANDE à changer de régime au Togo.

Si chacun est légitime à porter un jugement sur un pouvoir et sa politique, il est insoutenable que cela soit fait sous couvert d'une expertise qui, visiblement et en occurrence, est justement ce qui a manqué à la tribune. D'autant qu'enfermé dans sa détestation évidente du régime togolais et les yeux rivés sur le passé, il n'a pas pu ou voulu voir les progrès accomplis par le pays depuis plusieurs années. Que ce soit sur le plan politique avec des élections qui depuis 2007, ont été toutes saluées par la communauté internationale et reconnues par l'essentiel des acteurs ; la dernière en date étant le scrutin législatif de juillet 2013. Ou sur le terrain socio-économique avec des réformes réussies et de nombreux chantiers en cours. Certes, cela n'est pas encore suffisant pour relever tous les défis auxquels le pays doit faire face. Il faut insister sur certaines initiatives et accélérer le rythme de plusieurs autres. Mais elles ont le mérite d'exister et contribuent à faire réaliser au Togo, un saut qualitatif. Cela, monsieur GALY ne l'a à aucun moment relevé. Confirmant ainsi une tendance dans une partie de l'opinion internationale à ne pas prendre conscience ni reconnaître les progrès réalisés par notre pays depuis plusieurs années. Le mettant ainsi parfois dans une position de mal aimé. Car des Etats plus en retard que le nôtre sur beaucoup de plans, sont pourtant jugés moins sévèrement. Cela est dû aussi, en partie, au déficit de communication au plan extérieur : faire ne suffit plus ; il faut également faire savoir.

Dialogue inter togolais : Fin et échec des discussions

✎ Ayi d'ALMEIDA

Le Parlement comme recours pour les réformes

Malgré l'optimisme du début et les encouragements des chancelleries et autres partenaires du Togo, le dialogue qui a réuni pendant plusieurs jours les partis parlementaires au siège de Togo Télécom s'est soldé par un échec. En ce que certaines parties prenantes ont claqué la porte avant l'adoption du rapport final, consacrant le désaccord profond qui a caractérisé les discussions.

Avec son sourire qui ne le quitte presque jamais et sa tendance naturelle à toujours positiver les choses, quelle que soient les circonstances, Monseigneur Nicodème BARRIGAH réussira pourtant difficilement à partager l'idée que le dialogue dont il a assuré la facilitation n'a pas été un échec. Au soir des deux jours de prolongations destinés à élaborer et adopter un rapport final, l'on était bien obligé de constater qu'aucun accord n'a pu être trouvé entre les protagonistes du dialogue ; quoique la lecture que chaque acteur fait de la situation en fût différente. Ainsi, pour le président du CAR (Comité d'Action pour le Renouveau), Me Dodji APEVON, « on peut considérer aujourd'hui que le dialogue a échoué. C'est tout, puisqu'on n'a eu aucun accord sur les sujets inscrits au chronogramme. Il y a quelques brouilles mais, sur l'essentiel on a rien obtenu. Tout à l'heure, ils adopteront un rapport général auquel nous n'avons pas envie de nous associer parce que l'objectif d'un dialogue ce n'est pas de cataloguer des points de désaccord et signer un rapport pour dire que voilà les points de désaccord », a-t-il déclaré en quittant les travaux.

« Le dialogue doit nous conduire à régler les points de désaccords. Si un effort ne peut pas être fait pour que les points de désaccord soient réglés, c'est inutile de faire cet exercice et d'aller adopter un rapport constatant que seulement on ne s'est entendu sur rien du tout. Ça, c'est de la supercherie », a-t-il poursuivi. « C'est pour cela que nous n'allons pas nous associer à cela. On ne peut pas venir à un dialogue où certains ont décidé de ne pas se prononcer sur les points nous concernant

(...) C'est de l'amertume ce n'est pas qu'une déception (...) », a-t-il ajouté.

Cette conclusion de ce que furent les discussions n'est cependant pas celle de l'évêque d'Atakpamé. « Nous venons de terminer ce soir les travaux du dialogue entre partis parlementaires avec l'adoption du rapport final, comme c'est la mission qui nous a été confiée. Nous allons remettre le rapport au premier ministre pour les suites à donner à ce document. C'est un rapport d'étape mais aussi un rapport dans lequel nous avons mis les points de discussion avec ce qui a fait l'objet de consensus et de positions divergentes. C'est un dialogue qui n'a pas permis de parvenir aux conclusions auxquelles les uns et les autres s'attendaient », a-t-il déclaré avant d'ajouter qu'il serait « excessif » de parler d'un échec de ce dialogue.

« A un certain moment de ce dialogue, lorsqu'il s'est agi de faire le point des positions des uns et des autres concernant le mandat présidentiel et le mode de scrutin et qu'on arrivait toujours pas à trouver un consensus, certains partis politiques ont estimé que si on ne parvenait pas à cela, le dialogue n'aurait plus de sens, c'est pourquoi ils ont jugé bon de ne pas signer le rapport, un peu comme un signe de protestation parce qu'on n'est pas parvenu à un accord sur des points importants », a-t-il expliqué.

Pour le facilitateur, les Togois ne font pas encore la différence entre un « débat » et un « dialogue ». « Quand on va à un débat, on veut convaincre celui qui est là comme facilitateur. Quand on va au dialogue, ce n'est pas tant au facilitateur qu'on parle, ce sont ceux qui sont concernés qui doivent se parler. Mais j'ai parfois l'im-



Vue partielle des participants au dialogue

pression que nous menons les dialogues comme s'il s'agissait de débats », a-t-il regretté. L'homme de Dieu, sans donc faire preuve d'enthousiasme débordante quant aux résultats obtenus, nuance tout de même l'amer constat de Me APEVON ; ouvrant ainsi la voie à d'autres perspectives en parlant d'étape.

ADIEU LES REFORMES ?

Il est acquis que pour une partie de l'opinion, les réformes voulues sont renvoyées aux calendes grecques. Et tous les casandres d'applaudir, claironnant avoir annoncé l'échec inéluctable du dialogue. Comme certaines formations politiques même si elles sont à l'audience incertaine, ou encore des personnalités pourtant proches de ceux qui participaient aux discussions. C'est que la portée accordée à ce round de discussion était au-delà de ses compétences et explique donc aujourd'hui, les déceptions.

Si, après plusieurs mois de refus ou d'hésitations, les différents acteurs de la classe politique ont fini par accepter le principe de dialoguer, il faut tout de même retenir que sont en cause, des enjeux de pouvoir. Et que donc à ce titre, l'absence d'accord ou de compromis fait nécessairement partie des hypothèses, des éventualités. L'évidence d'un dialogue dans un pays comme le nôtre n'exclut par pour autant la confrontation de forces divergentes, irréconciliables sur des sujets aux conséquences éminemment poli-

tiques. De ce point de vue, on retiendra non l'absence de résultats, mais que la classe politique togolaise s'est parlée dans un dialogue structuré.

Car, le dialogue n'est pas en réalité un préalable au processus législatif qui peut bien faire aboutir plusieurs réformes. En effet, les recommandations n'allaient pas s'imposer en l'état et automatiquement en principe au Parlement qui aurait pu, à loisir, en débattre, les enrichir ou d'ailleurs les rejeter. Il est important que la classe politique togolaise commence à accepter d'éprouver les institutions, en faisant également droit à la règle majoritaire, avec ses exigences. Pour ne pas continuer à s'enfermer systématiquement dans des arrangements ad hoc, qui permettent aux uns et aux autres de maintenir leur position et de s'en prévaloir.

Le Chef de l'Etat l'avait indiqué dans son courrier à Jean-Pierre FABRE : c'est dans les prérogatives du Parlement d'opérer les réformes. Quelques résultats issus du dialogue, auraient donc été de toutes façons sans préjudices des initiatives du gouvernement et des compétences de l'Assemblée nationale. Aussi, cette dernière peut-elle dans les jours à venir, connaître des projets de réformes, même si ceux-ci ne correspondent pas en tous points de vue, à la vision qu'en a une partie de la classe politique. Il semble selon certaines sources, qu'on aille vers ce schéma.

Pour booster ses échanges et attirer davantage d'investisseurs, le Togo bientôt admis à la Convention de Kyoto révisée (CKR)

✎ Ibrahim SEYDOU

Le 26 juin prochain, le Togo sera admis à la Convention de Kyoto Révisée, en présence du Président de la République, Faure Gnassingbé, selon certaines sources. Il s'agira pour notre pays de donner un signal fort sur l'importance qu'il accorde à cette convention qui renforcera la simplification et l'harmonisation des procédures douanières et permettra de booster les échanges et d'attirer les investissements internationaux. Il deviendrait ainsi le 3^e pays de l'UEMOA à y adhérer, après le Mali et le Sénégal.

Depuis plusieurs années, notre pays est engagé dans une série de réformes devant permettre l'amélioration du cadre des affaires afin de booster notre économie. L'admission à la Convention de Kyoto décidée par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, participe de cette démarche.

En effet, dans un environnement mondial très concurrentiel, les échanges et les investissements internationaux se dirigent vers les sites qui offrent le plus d'efficacité, d'aide et de facilité. Parallèlement, ils s'éloignent des pays considérés par les entreprises comme bureaucratiques et synonymes de coûts élevés. Les procédures et les régimes douaniers ne doivent pas être perçus comme des obstacles aux échanges internationaux et à la croissance mondiale. Les systèmes de production et de livraison modernes, associés au potentiel énorme que constituent les nouvelles formes de commerce électronique, font du dédouanement rapide et prévisible un élément essentiel de la prospérité nationale.

Le premier pas vers cette simplification douanière a été l'entrée en vigueur de la Convention de Kyoto (convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers), le 25 septembre 1974.

Entre-temps, la croissance enregistrée dans le domaine des transports internationaux, l'évolution considérable des technologies de l'information et un environnement commercial extrêmement concurrentiel, fondé sur des services de qualité et la satisfaction du client, sont devenus des éléments ayant conduit à certaines contradictions avec les procédures et les régimes douaniers traditionnels.

C'est pourquoi, l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) a jugé nécessaire de procéder à une révision et à une actualisa-

tion de la Convention de Kyoto afin de la rendre conforme aux exigences actuelles qu'imposent les échanges internationaux.

Le Conseil de l'OMD a adopté le 26 juin 1999 la Convention de Kyoto révisée ainsi que son Protocole d'amendement.

ELEMENTS NOUVEAUX DE LA CONVENTION DE KYOTO REVISEE

Les principes énoncés dans la Convention de Kyoto révisée visent à promouvoir la facilitation des échanges, tout en permettant à la douane de poursuivre les activités prescrites par la loi. Parmi les nouveaux principes régissant la Convention de Kyoto révisée, on peut citer principalement l'engagement de la douane à utiliser au maximum les systèmes informatisés, à appliquer les techniques de gestion des risques, à utiliser les renseignements disponibles avant l'arrivée des marchandises afin d'appliquer des programmes de sélectivité, à prévoir des interventions coordonnées avec d'autres institutions, à rendre facilement accessibles les renseignements concernant les conditions, législations, règles et règlements et à instaurer une concertation avec les milieux commerciaux.

La Convention de Kyoto révisée prévoit un ensemble complet de règles harmonisées, de régimes douaniers simples et transparents ainsi que des contrôles douaniers efficaces. Elle répond donc au commerce international en assurant un équilibre entre, d'une part, les contrôles douaniers et le recouvrement des droits et taxes, et d'autre part, la facilitation des échanges.

La Convention de Kyoto révisée contient également de nouvelles règles contraignantes concernant son application que toutes les Parties contractantes doivent accepter sans réserve. Un Comi-

té de gestion est également mis en place pour s'assurer de sa mise à jour.

AVANTAGES POUR L'ECONOMIE TOGOLAISE.

L'adhésion à la CKR présente des avantages considérables. Une adhésion réussie à la CKR permettra à notre économie d'en tirer bénéfices tels que :

- l'effet d'annonce que créera l'annonce que le Togo applique désormais des régimes douaniers modernes et efficaces conformes aux normes internationales et garantit la facilitation du commerce légitime sans toute fois porter préjudice aux contrôles douaniers ;
- la possibilité pour le Togo de participer à l'élaboration des normes futures car selon l'article 6 de la CKR portant création du Comité de Gestion, sont membres de ce comité, les parties contractantes. Les parties non contractantes peuvent assister aux réunions du comité de gestion en tant qu'observateurs ;

- l'implication du Togo au niveau de négociations commerciales puisque les parties contractantes à la CKR jouent un rôle de premier plan dans la mise en application de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.
- la possibilité pour notre pays de bénéficier davantage des activités de renforcement des capacités liées à la CKR et proposées par l'OMD par d'autres organisations internationales et par des pays donateurs. En adhérant à la CKR, notre pays démontrera non seulement sa capacité à mettre en œuvre des programmes gouvernementaux de réforme et de modernisation, mais aussi pourra attirer de nouveaux programmes de même type.

Il existe d'autres avantages, notamment :

- la libération plus rapide des marchandises et la diminution des coûts pour les entreprises.

En effet, les dispositions de la CKR telles que les systèmes d'échange électronique de don-



nées (EDI), les systèmes douaniers de gestion du risque et des renseignements préalables, sont censées améliorer la durée nécessaire pour la mainlevée des marchandises. La mainlevée plus rapide des marchandises bénéficie directement et indirectement aux Administrations douanières comme aux entreprises ;

- L'augmentation des recettes fiscales perçues par la Douane togolaise.

Il est démontré que certaines mesures spécifiques de la CKR peuvent renforcer la capacité des Administrations Douanières à améliorer la perception des recettes fiscales.

Ainsi, les recettes douanières peuvent augmenter en raison de l'élargissement de l'assiette de l'impôt (hausse des importations) découlant d'une mainlevée plus rapide des marchandises et d'une diminution des coûts commerciaux.

De plus, l'OCDE (2009) a laissé entendre que les mesures de facilitation des échanges pouvaient permettre de réduire l'importance du commerce informel.

On indique aussi que la technique douanière du contrôle a posteriori est de nature à augmenter les recettes douanières.

- La hausse des Investissements Directs Etrangers (IDE) et de la compétitivité économique.

En effet, de nombreuses dispositions de la CKR telles que les partenariats douane-entreprises,

la transparence et les procédures de recours sont supposées permettre une amélioration des IDE et de la compétitivité économique.

D'après une enquête de la Banque Mondiale (2003), le secteur privé considère que la mise en place de procédures efficaces et simplifiées aux frontières constitue l'un des facteurs importants pour déterminer les endroits où il convient d'investir.

D'autres avantages non économiques peuvent également être retenus :

- la promotion de la sécurité ainsi que la protection de la société et de la santé des personnes grâce à la gestion des risques et à la coordination des actions de la douane avec celles des autres organismes présents à la frontière ;
- l'amélioration réelle de l'éthique et du professionnalisme des administrations douanières ;
- la mise en œuvre sérieuse de la CKR favorise les flux entrants et sortants de marchandises et de personnes en cas de catastrophes naturelles d'urgence ;
- enfin, la CKR sert de base pour la mise en œuvre d'autres outils et instruments de la douane tels que le cadre de norme SAFE visant à sécuriser la chaîne logistique internationale, le concept d'Opérateur Economique Agréé (OEA), le document sur la douane du 21^{ème} siècle. Pour rappel, à ce jour 92 pays ont adhéré à la CKR. Au sein de la zone OMD de l'Afrique Occidentale et Centrale, seuls six (06) pays ont adhéré à la CKR.

Fulbert ATTISSO, journaliste-écrivain, Coordonateur général de l'Appel des Patriotes *✶ Albert AGBEKO*

« L'Appel des Patriotes est bâti sur cette conscience politique ...que la victoire de l'opposition réside dans la fédération de ses composantes »

Journaliste et écrivain, Fulbert ATTISSO milite depuis plusieurs mois pour une candidature unique de l'opposition togolaise dans la perspective de l'élection présidentielle de l'année prochaine. Même si son initiative peine à s'imposer, l'homme continue à y croire, convaincu que c'est la seule voie possible pour une victoire de l'opposition en 2015.

Dans cette interview exclusive qu'il a accordée à Focus Infos, monsieur ATTISSO revient sur son Appel des Patriotes, la tenue des états généraux de l'opposition mais également sur le dialogue qui a réuni les partis parlementaires plusieurs jours durant.

Focus Infos : Les discussions qui ont réuni les partis parlementaires sur la question des réformes ne sonne-t-il pas définitivement le glas de l'Appel des Patriotes ?

Fulbert ATTISSO : Pas du tout, le dialogue politique ne sonne aucunement le glas de l'Appel des Patriotes. Au contraire, sa tenue et son issue ont remis au goût du jour les concepts de notre appel. Nous avons prédit que ce dialogue ne donnera pas les résultats que les acteurs politiques en attendent et qu'il était une perte de temps, d'énergie et d'argent. Nous avons été l'objet d'attaques et de railleries. La réalité est là, palpable ; que faire ? Il ne s'agit pas de tirer une quelconque gloriole de l'échec de ce dialogue dans lequel beaucoup ont cru, mais que l'on comprenne que la solution au problème de l'alternance est endogène et réside dans l'organisation interne de l'opposition. Aucune solution n'est à rechercher avec le parti UNIR dont l'objectif est de se maintenir au pouvoir, encore moins dans un quelconque dialogue.

F I : Où en êtes-vous avec l'agenda de l'Appel des Patriotes conduisant aux états généraux de l'opposition ?

F A : Nous continuons à croire que les états généraux constituent un passage obligé pour l'opposition, si tant est que celle-ci s'inscrit dans la logique de la conquête du pouvoir en 2015. Les états généraux vont conduire l'opposition à faire un agiornamento qui permettra d'aplanir les différends entre ses acteurs d'une part, et de renouveler sa méthode et ses stratégies d'autre part. Ils permettront surtout de répondre à une question essentielle : comment faire pour réaliser l'alternance ? Tant qu'on n'aura pas initié une assise réunissant les composantes de l'opposition pour conduire une grande réflexion sur les moyens de lutte, l'option, la remobilisation des populations, le soutien de la communauté internationale, le rapport de force politique, et les garanties à octroyer pour faciliter une alternance

pacifique, l'opposition se fourvoiera encore longtemps. Donc, vous comprenez que l'Appel des Patriotes ne peut pas renoncer à sonner le tocsin appelant l'opposition aux états généraux. D'ailleurs, l'idée que des états généraux se tiennent au sein de l'opposition tombe sous le sens. Il n'est pas d'entreprise humaine qui puisse prétendre à la réussite et à la prospérité sans que ses tenants ne se retrouvent périodiquement pour faire un bilan de parcours et d'activités. Les états généraux ne sont rien d'autre que le bilan des 24 ans d'activités de l'opposition. Nous sommes heureux que la plupart des entités politiques de l'opposition soient d'accord avec nous sur ce point. Aujourd'hui, le concept est à la mode ; on a annoncé des états généraux partout où il y a des problèmes. Même au sein de la société civile togolaise on organise des états généraux. Pourquoi les refuser au sein de l'opposition où les contentieux se sont amoncelés depuis près de deux décennies et demie ? L'Appel des Patriotes continue d'exiger la tenue de ces assises et pense qu'il n'est pas trop tard pour les organiser.

F I : Ne pensez-vous pas que votre proposition fragilise la cohésion sociale plutôt que de propulser le Togo sur la voie de la démocratisation comme en 1990 ?

F A : En quoi notre proposition fragilise la cohésion sociale ? Au contraire elle vise à recomposer les rapports de force en faveur des forces de changement. A moins qu'on ne comprenne pas bien nos propositions. Nous disons que l'opposition doit s'organiser si elle veut faire aboutir la lutte en faveur de l'alternance. Pour y arriver, elle doit rassembler ses composantes dans une unité d'action, élaborer un programme commun et choisir un candidat unique face à celui du parti UNIR en 2015. Ces étapes successives devront être décidées dans des assises que nous appelons les états généraux. Où est ce qui fragilise la cohésion sociale ? Vous savez, chaque fois que quelqu'un défend



Fulbet ATTISSO

une position qui s'écarte ou contredit celle du courant majoritaire au sein de l'opposition, il est un iconoclaste ; on pense que sa position ne sert pas les intérêts du peuple. Si nos positions étaient mauvaises, vous pensez que la Coalition Arc-en-ciel, Sursaut Togo et OBUTS qui ont participé à plusieurs réunions de l'Appel des Patriotes nous auraient fait confiance ? Si l'opposition veut inverser la tendance en 2015, elle n'a pas d'autres choix que d'aller dans cette direction.

F I : Croyez-vous en une candidature commune pour 2015 ?

F A : Il ne s'agit pas de croire, il est question de se convaincre que c'est la condition sine qua non pour que l'opposition obtienne la victoire au scrutin présidentiel de 2015. Vous pensez que nous ne sommes pas conscients à l'Appel des Patriotes des difficultés qu'il y a dans la réalisation de l'union de l'opposition, et encore plus dans le choix d'un candidat unique ? Le boycott de nos réunions par le Collectif Sauvons le Togo (CST) n'a pas été une surprise pour nous à l'Appel des Patriotes, détrompez-vous. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous ne l'avons pas pris comme un échec. Personne n'a réussi en 24 ans à unir l'opposition. En 2010, l'ancien ministre de l'intérieur, Akila Eso Boko, qui a réuni un certain nombre de leaders politiques à Paris, n'a pas réussi à unir l'opposition dans le Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC). Au départ, nous avons opté pour les meetings dans les quartiers pour élever la conscience populaire vers l'organisation de l'opposition plutôt que de nous enfermer dans le travail de

Sisyphé qui consiste à vouloir unir l'opposition. Ce sont les militants et les électeurs qui, par leur pression, réussiront à imposer la dynamique unitaire à l'opposition. Les populations nous ont demandé d'aller rencontrer les acteurs politiques de l'opposition, et c'est ce que nous avons fait, tout en restant lucides sur les limites de nos actions. Il s'agissait pour nous, en lançant notre appel, de mettre l'opposition face à ses responsabilités. Pour une fois, l'opposition sait ce qu'elle doit faire pour réaliser l'alternance ; si elle ne le fait pas, elle laisse le boulevard à Faure Gnassingbé pour son maintien au pouvoir en 2015. C'est aussi simple que cela. L'élément politique qui fonde notre analyse est le refus des électeurs de l'opposition d'aller voter lors des élections législatives de 2013. Il y a eu une abstention de 35% qui s'explique par la déception des électeurs face à la désunion des deux grands blocs (CST et Arc-en-ciel) vis-à-vis des élections. L'Appel des Patriotes est bâti sur cette conscience politique exprimée par les électeurs qui pensent dur comme fer que la victoire de l'opposition réside dans la fédération de ses composantes.

La question qui consiste à demander si nous croyons dans l'option de la candidature unique de l'opposition est mal formulée. Il ne s'agit pas de croire, mais plutôt de poser devant l'opposition l'option d'un candidat unique face à Faure Gnassingbé en 2015 comme la seule gagnante dans un contexte politique de refus de réaliser la réforme du mode de scrutin. Si le dialogue ne débouche pas sur le changement du mode de scrutin et que l'élection de 2015 devra se faire à un seul tour, l'opposition n'aura pas d'autres choix que de pré-

senter un seul candidat, si elle veut vraiment l'alternance.

F I : A l'Appel des Patriotes, vous affirmez être sur la piste d'un homme d'église. Pourquoi et où en êtes-vous dans vos démarches ?

F A : Nous n'avons jamais dit que nous recherchons un homme d'église. En revanche, quand nous avons voulu lancer la réunion quadripartite (Arc-en-ciel, CST, Sursaut Togo, OBUTS), nous avons recouru à un pasteur pour nous aider, d'une part à inviter les entités politiques et d'autre part à présider les séances de réunion. Nous avons approché des personnalités respectables comme Victor Alipui et Nadime Kalife qui n'étaient pas disponibles ; finalement, c'est un Révérend pasteur qui a accepté de nous accompagner. Nous avons la chance que ce dernier avait déjà joué le rôle de facilitateur dans le rapprochement des divers courants de l'opposition en 2010, et de surcroît, il est respecté par les acteurs de l'opposition. En dépit de l'implication de ce pasteur dans l'initiative de la rencontre avec les entités politiques, les réunions auxquelles nous avons convié les acteurs ont été boycottées. On lui a dit gentiment que ce n'est pas son invitation qu'on refuse, mais plutôt les initiateurs des réunions. Qui invite qui ? Lui a-t-on dit. Des gens qui ne représentent rien sur l'échiquier politique peuvent-ils inviter des partis ou regroupements de partis qui ont des députés à l'Assemblée nationale ? Pour qui se prennent-ils pour inviter à une réunion des acteurs qui rassemblent des populations dans la rue ? Voilà un peu les considérations qui ont motivé le refus de participer à nos réunions. Toutefois, il faut préciser que des entités majeures de la classe politique, nous voulons citer la Coalition Arc-en-ciel, Sursaut Togo et OBUTS, nous ont fait l'honneur de répondre à toutes nos réunions, et nous profitons de cette occasion qui nous est offerte pour leur savoir gré de la confiance qu'ils ont placée en nous en acceptant de répondre à nos invitations. Nous avons travaillé jusqu'à la mise en place d'un groupe de travail.

F I : « La popularité n'est pas suffisante pour être candidat unique de l'opposition ». Cette déclaration a fait livrer une partie de l'opinion contre vous. Expliquez-nous davantage le fond de votre pensée et dites-nous si vous avez compris

(Suite à la page 5)

Fulbert ATTISSO, journaliste-écrivain, Coordonateur général de l'Appel des Patriotes (Suite de la page 4)

cette réaction de l'opinion ?

F A : Nous avons fait cette déclaration tout au long de nos communications dans les meetings de l'Appel des Patriotes et sur les médias. Nous l'avons renchérie lorsque nous étions reçus sur la radio Kanal K en Suisse pendant notre dernier séjour en Europe. Nous voulons dire que la popularité n'est pas le critère unique de conquête du pouvoir dans un pays où le pouvoir politique est confisqué. Qui plus est au Togo où on parle de lutte politique pour imposer le changement, d'autres aptitudes et qualités sont indispensables pour l'acteur qui veut incarner l'alternance. Nous avons souvent dit que si la popularité à elle seule suffisait pour prendre le pouvoir, Gilchrist Olympio serait passé dans le fauteuil présidentiel depuis 1998. Sa popularité était sans commune mesure. De même, le candidat qu'il a souvent imposé à l'opposition, aussi bien en 2003 qu'en 2005, n'a jamais réussi à prendre le pouvoir. Ce qui veut dire que si l'opposition veut gagner et prendre le pouvoir, elle doit bâtir une stratégie qui prend en compte un faisceau de critères et non pas seulement la popularité. Quand l'Appel des Patriotes a proposé la stratégie du candidat unique de l'opposition, ce qui n'est pas une originalité de notre part, puisque d'autres en parlaient avant nous, il a ébauché l'archétype du candidat. Nous avons dit que le candidat unique de l'opposition doit être un rassembleur, un Homme qui rassure le camp d'en face et qui soit capable de susciter l'adhésion de la communauté internationale. L'Appel des patriotes a toujours évité de personifier le candidat unique, puisque nous n'avons ni de nom, ni de préférence. Ce qui importe pour nous, c'est comment faire pour gagner et prendre le pouvoir. Au Togo, une chose est de gagner dans les urnes (ce que Gilchrist Olympio a réussi à faire en 1998), une autre chose est

de prendre le pouvoir.

Notre dialectique sur le profil du candidat unique de l'opposition n'a pas été comprise. On nous a reproché d'aller plus loin que le seul critère de la popularité, et on dit que nous faisons une présélection qui serait contre certains. Nous n'avons pas été compris par une partie de l'opinion. Vous savez, le mal de la société togolaise est que nous sommes près de 6 millions et il y a 6 millions de politiciens ; de même, il y a plus d'une centaine de partis politiques et tous les chefs sont de potentiels présidents de la République. L'esprit de sacrifice et l'abnégation qui font triompher les luttes politiques n'existent pas au Togo. Nous faisons la politique avec le cœur et non avec la tête. L'alternance s'imposera dans le pays quand la raison triomphera de la passion.

F I : Le 26 février 2014 à l'issue d'une rencontre avec les acteurs politiques au Foyer des Marins, vous avez mis sur pied un groupe de travail comprenant OBUTS, Arc-en-ciel, et Sursaut-Togo. Est-ce que ce groupe de travail continue toujours par se rencontrer ? Si oui, est-ce que des actions sont menées pour que le CST puisse rejoindre le groupe ou vous avez abandonné cette piste ?

F A : C'est le 26 février 2014 que nous avons invité les entités politiques au Foyer des Marins pour une concertation en vue de la tenue des états généraux, de l'union de l'opposition, de l'élaboration d'un programme commun de gouvernement et de la désignation d'un candidat unique. Malheureusement, tous les acteurs n'avaient pas répondu présents à cette réunion. Néanmoins, le groupe qui s'est retrouvé a travaillé et sorti un communiqué conjoint dans lequel il a réitéré son invitation au CST. Le pasteur qui assurait la facilitation nous avait rassurés de la venue du collectif à

la seconde réunion convoquée pour le 04 mars 2014. Malheureusement une fois encore, le CST a envoyé deux personnes qui sont venues dire au facilitateur que leur groupe ne viendra pas à la réunion parce qu'il a des choses à régler avec la Coalition Arc-en-ciel en dehors de notre groupe de travail. A partir de cette réunion, nous avons compris que le CST ne nous rejoindra pas. Aussi, la réunion a-t-elle décidé de mettre sur pied un groupe de travail qui s'est réuni successivement le 10 et le 14 mars 2014. Depuis la dernière rencontre, le groupe de travail ne s'est plus réuni parce que les acteurs se préparaient pour le dialogue qui était annoncé au même moment. Mais, nous avons gardé le contact entre nous et espérons que le groupe de travail va se retrouver après le dialogue.

Nous n'abandonnerons jamais la bataille qui consiste à nous retrouver avec le CST, d'autant plus que le CST est un regroupement majeur de l'opposition. C'est ensemble que nous arriverons à définir les stratégies gagnantes pour l'échéance de 2015. Nous osons croire qu'après le dialogue, quand tout le monde aura connu les résultats, les démarches pour reprendre les discussions au sein de l'opposition vont recommencer.

F I : Un énième dialogue inter togolais a eu lieu sous l'égide de Mgr Barrigah, archevêque d'Atakpamé. Qu'en attendiez-vous ?

F A : Nous avons exprimé notre scepticisme quand à l'issue heureuse de ce dialogue. Nous avons dit tout haut que ce dialogue ne donnera rien. Nous avons essuyé des insultes auxquelles nous n'avons pas souhaité répondre. L'Appel des Patriotes fait partie de la solution, il n'est pas le problème. Ceux qui nous combattent font fausse route, et nous sommes convaincus qu'ils finiront par nous comprendre. Il serait

peut-être trop tard pour nous tous. L'école nous apprend que « quand vous faites la même chose dans les mêmes conditions, vous obtenez les mêmes résultats. » Dites-nous ce que les partis et acteurs qui animent la vie politique sur les dernières périodes font de différent de ceux qu'on appelait l'opposition traditionnelle ? Quelles sont les innovations entre les nouveaux partis et les anciens ? Dialogue, élections, contestations, répression et dialogue... Voilà ce qu'on a servi au peuple pendant 24 ans. Tout en étant pas contre le dialogue comme moyen de la politique, nous ne croyons pas au dialogue avec le parti UNIR. Aucun dialogue qui vise à créer les conditions d'une élection transparente ne marchera avec un parti au pouvoir qui n'a pas intégré l'idée de l'alternance. L'opposition exige des réformes constitutionnelles et institutionnelles et veut les obtenir dans un dialogue avec le parti RPT/UNIR ; vous croyez à cela ? Vous pensez que le parti UNIR va faire les réformes pour créer les conditions de son départ du pouvoir ?

Nous redisons que la solution au problème de l'alternance est endogène ; elle n'est pas à rechercher chez le parti au pouvoir, et moins encore dans un dialogue de larrons en foire. Qu'est-ce que les dialogues inter togolais ont donné en 24 ans au Togo ? Il y en a eu plus de 17. Pourquoi l'opposition cherche-t-elle à les multiplier ? Si elle est en panne de stratégie, qu'elle revienne à la maison pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés afin qu'une grande réflexion s'instaure en son sein.

Prenez tous les accords qui ont été signés et mettez-les à côté des recommandations de la CVJR, vous y retrouverez les douze points inscrits à l'ordre du jour du dialogue. Il suffit de reprendre ces documents et de les appliquer et on aura toutes les réformes politiques. On n'a pas besoin de retourner dans des assises qui mobilisent de l'énergie, du temps et de l'argent.

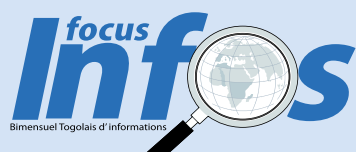
F I : Le régime politique à adopter pour le Togo et la limitation de mandat avec effet immédiat ou non pour l'actuel président de la République Faure Gnassingbé divisent la classe politique. Quel est l'avis de l'Appel des Patriotes sur ces sujets ?

F A : Ces débats qui alimentent la polémique ne sont pas très intéressants pour nous à l'Appel des Patriotes. Le vrai régime politique qui s'érigerait pour le Togo doit être inventé, en tenant compte de l'histoire, des mentalités et de la pratique politique en cours. Les régimes politiques clas-

siques que le droit constitutionnel occidental enseigne ont tous leurs avantages et leurs inconvénients. Les gens condamnent le régime semi-présidentiel qui a été préconisé dans la Constitution de 1992 sans l'avoir expérimenté véritablement pour en juger des inconvénients. Certains proposent déjà un régime présidentiel, d'autres optent pour un régime parlementaire. On a même entendu parler de régime présidentiel tempéré, sans doute un apport de la classe politique togolaise au droit constitutionnel. Toutes ces propositions n'ont pas beaucoup d'importance : les régimes politiques se forment et s'adoptent par les Etats au travers de la pratique politique et de l'expérience. La France a pratiqué en 200 ans de démocratie plusieurs régimes politiques. Le régime politique en cours dans ce pays date de la Constitution de 1958 et il continue de créer des difficultés d'application par moments. Le plus important c'est la culture politique et démocratique des hommes qui animent la vie politique et les institutions. Nous sommes moins pour le débat sur le régime politique que pour une révolution culturelle qui bouleverserait les mentalités, les cultures et la pratique politique, pas seulement au Togo mais dans toute l'Afrique. La Chine a inventé son régime politique : un régime de parti unique dans lequel on pratique l'alternance. Nous ne disons pas qu'il n'existe pas de difficultés dans ce pays, mais nous admirons ce compromis politique qui permet à ce pays de se développer, et cela n'aurait pas été possible sans la révolution culturelle de Mao Zedong.

Concernant la limitation du mandat présidentiel avec effet immédiat ou non, voilà un autre vrai faux débat. La question est réglée par la constitution en cours. Faure Gnassingbé peut se représenter au scrutin présidentiel de 2015, et même aux autres qui suivront. Pour l'empêcher de remplir pour un troisième mandat il faut que ceux qui émettent ce souhait développent un rapport de force. Nous ne voyons pas notre opposition capable de déployer le rapport de force susceptible de contrer la volonté clairement exprimée par le chef de l'Etat sortant de se représenter en 2015. Si tel est le cas, pourquoi s'échiner à engager une bataille qu'on est sûr de perdre ? En revanche, on peut laisser Faure Gnassingbé se représenter au prochain scrutin présidentiel et s'organiser pour le battre, et c'est la position de l'Appel des Patriotes. Le Sénégal nous a offert cet exemple avec la victoire de Macky Sall à la présidentielle de 2012. Il a

(Suite à la page 6)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• Rédaction

Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef

Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

Eric TCHALIM

• Collaboration

Esso BADOU

Albert AGBEKO

Salomon WILSON

Wilfried ADEGNIKA

• Distribution

Komlanvi Delali AGBOH

• Maison du journalisme

Casier N°49

• Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237 / 99587773

• Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 35 77 66

Lomé Togo

• Tirage

2500 exemplaires

Dossier:

✶ Albert AGBEKO

Barrage de Nangbeto : le canton d'Atchinedji, l'oublié

Dans les années 80, pour faire face à la dépendance énergétique, les autorités togolaise et béninoise décidèrent la construction d'un barrage sur le lac Nangbéto, à environ une vingtaine de kms à l'est du chef lieu de la préfecture de l'Ogou. La concrétisation de cette décision a été la création de la Communauté Electrique du Bénin (CEB). Celle-ci, pour réaliser les travaux, a opéré l'expropriation des terres des villages alentours. Les populations du village d'Atchinédji et une quinzaine d'autres villages ont été ainsi contraintes à abandonner leurs terres contre la promesse d'une réinstallation et d'une relocalisation sur un nouveau site. Deux décennies après ces localités et leurs habitants attendent toujours que les engagements pris, soient enfin respectés. Enquête !

« Lorsque les promoteurs du projet sont venus, ils nous ont dit que sa mise en œuvre va occasionner des déplacements. Et que nous serions mieux lotis sur les nouveaux sites avec notre prise en charge pendant trois (03) ans : vivres, centre de santé, écoles, eau potable, électricité, éclairage public, lotissements viabilisés, ruelles seront bien tracées etc. », témoigne le chef canton d'Asante, Akakpo Fontcheou. Mais la construction du barrage n'a malheureusement pas donné lieu à un quelconque dédommagement ni mesures d'accompagnement. Le relogement promis a donné lieu à la réalisation de quelques cases qui s'écroulèrent vite parce qu'elles n'ont pas été construites avec du ciment. Sur le nouveau site, chaque famille n'avait droit qu'à une case quel qu'ait été l'espace ou le nombre de cases occupées auparavant. Certaines d'entre elles se sont donc retrouvées dormant à la belle étoile ou sous des tentes improvisées pendant des années.

De plus, le site retenu est un milieu hostile, marécageux non propice au développement d'activités. Conséquences : des lots octroyés mais non bâtis restés inoccupés à ce jour, un milieu hostile au développement d'activités, des inondations fréquentes sources de problème de santé.

« Nous étions heureux. Mais hélas,

nous souffrons aujourd'hui alors qu'ils nous ont tout promis. Les quelques rares autorités qui passent, nous tiennent des propos insensés, notamment : « Vous n'êtes pas des poussins qu'il faut élever », « Vous n'êtes pas des bébés qu'on viendra chaque matin allaiter ici, débrouillez-vous », confie le chef d'Assante.

A l'époque, raconte pour sa part le fils du chef de Nangbéto, Atche Bouko, les émissaires de la CEB nous avaient promis que nos maisons seront des villas avec tout le confort minimum. Ils ont ensuite disparu. D'autres agents sont revenus un peu plus tard, nous déclarer que la CEB a déjà assumé sa part de responsabilité ; reste à votre Etat de vous prendre en charge et de s'occuper de vous". Nous enjoignant de nous débrouiller.

LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES INEXISTANTES

Avant l'installation du barrage de Nangbéto, le canton d'Atchinédji était facile d'accès, à seulement 23 kms d'Atakpamé. Aujourd'hui, situé à une cinquantaine de kms d'Anié, il faut plus de trois (03) heures pour le rejoindre. Et plus encore en saison pluvieuse où le parcours relève de celui d'un combattant. Avec des coupeurs de route, qui viennent s'ajouter à une insécurité grandissante, favorisée

par l'absence de poste de sécurité dans la zone.

Le canton ne dispose pas d'eau potable et les populations consomment l'eau de ruissellement. Les forages aménagés dès les premiers jours de l'arrivée des populations sur le site ne fonctionnent plus et ne sont pas réparés, faute de moyens financiers.

Les écoles primaires et secondaires construites sont surpeuplées et ne répondent plus aux normes recommandées. Les claies couvertes de pailles abritent encore des élèves par endroits.

Pas de centre de santé pour se faire soigner. Les femmes accouchent encore comme à l'ère primitive.

Le plus surréaliste dans cette situation est que les populations déplacées, malgré les promesses de la CEB n'ont pas accès à l'électricité dont la production a justifié leur expropriation ; pas plus que celles de Nangbéto où le barrage produisant cette énergie a été construite.

Cependant, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne dans la zone. Les familles des fonctionnaires de la CEB affectées à Nangbéto sont dans une position de privilégiés. Retranchées dans une résidence fortement sécurisée, qui dispose en son sein de supermarché, d'école, de centre de santé, de terrain de sport, de lieu de loisirs



Un habitant devant les ruines de sa case

etc ; elles sont loin des réalités quotidiennes de leurs proches voisins des villages d'alentour.

Selon Ayena Logo, le porte-parole des populations déplacées, « nous sommes victimes de l'oppression, de la mauvaise foi, du gangstérisme, d'un organisme international qu'est la CEB », soulignant que lorsqu'ils avaient été approchés à l'époque pour être déplacés, ils n'avaient pensé à aucun moment que leurs conditions de vie s'apparenteraient à l'enfer puisque les promoteurs leur auraient assuré d'un lendemain meilleur.

UNE INDEMNISATION TARDIVE :

Il a fallu attendre vingt-trois (23) ans pour qu'une Commission ne soit mise en place afin de connaître des indemnités. Son travail est contesté par les ayant droit qui dénoncent une indemnisation des cultures sélective, ciblée et discriminatoire faite en 2010. Selon eux, elle n'a pas tenu compte de la liste nominative des trois (03)

recensements qui a eu pour conséquences de laisser sur le carreau la grande majorité des expropriés.

Cette procédure n'aurait pas tenu compte de la valeur fixée par la Banque Mondiale et approuvée par le document CPR (Cadre de la Politique de Réinstallation) adoptée en août 2009, dans lequel un palmier est indemnisé à hauteur de 15 000F, un pied de teck à 5 000F, l'oranger ou manguier à 5 000F.

Ainsi 23 ans après, cette Commission quant à elle, a payé 3 000F pour un palmier et idem pour un pied de teck et a réduit à sa convenance le prix des autres cultures.

Les bénéficiaires se plaignent également de la commission de 10% prélevée sur la somme payée, sans aucune explication.

Les populations reprochent en outre aux commissaires de n'avoir pas suffisamment communiqué sur le dédommagement et du coup, plus de 657 personnes seraient restées sans jouir d'aucune indemnisation, alors qu'elles auraient été bien recensées à l'origine.

(Suite de la page 5)

Fulbert ATTISO, journaliste-écrivain, Coordonateur général de l'Appel des Patriotes

refusé de faire la bataille contre la candidature de Wade et s'est lancé sur le terrain pour travailler.

A l'Appel des Patriotes nous pensons qu'il est possible de battre Faure Gnassingbé, même en l'absence des réformes majeures qui sont demandées (limitation de mandat, mode de scrutin), si l'opposition accepte de se retrouver pour s'organiser en interne. La seule réforme indispensable c'est la recomposition de la CENI, et éventuellement, l'organisation d'un mécanisme fiable de transmission des résultats. L'opposition peut exiger qu'une personnalité étrangère vienne diriger cette institution comme la Guinée

l'avait fait à l'élection présidentielle qui a vu la victoire d'Alpha Condé. Les vrais problèmes auxquels il faut trouver des solutions si on veut assurer la victoire à l'opposition sont : les moyens financiers, un programme de gouvernement, un candidat unique, la collecte des procès verbaux, la réflexion sur la prise du pouvoir après le scrutin,... Le reste est un combat d'intérêts personnels et partisans qui risque de déboucher sur la conservation du pouvoir par Faure Gnassingbé en 2015.

F I : Fulbert Attisso et les neveux Olympio, info ou intox ?

FA : C'est vous qui avez publié l'information et c'est vous qui devez répondre à la question. Nous sommes habitués à ce genre d'intoxication dont le but est de nous noircir et de discréditer notre initiative. Nous avons entendu beaucoup de choses venant des tribunes de meetings et des médias sur les dernières périodes. Quelqu'un serait caché derrière l'Appel des Patriotes ? Où est-ce que nous trouvons les moyens pour fonctionner, et même pour voyager en Europe ? Et bien d'autres suspensions. Que ces calomniateurs fassent des enquêtes plutôt que de fabriquer du faux. Nous croyons dans la force de la vérité et sommes

d'une sérénité absolue, parce que : « Etre libre avec sa conscience, il n'y a pas meilleur bulletin de santé. »

Sur la question des neveux Olympio, nous réitérons l'opinion que nous avons défendue dans notre démenti : nous n'avons jamais convenu avec les frères Olympio d'occuper un poste de secrétaire général dans leur parti. Vous savez, depuis 2010, la plupart des grandes formations politiques du pays nous ont sollicités, mais nous n'avons répondu à aucune par l'affirmative. Nous avons compris qu'au Togo, les acteurs politiques cherchent à rapprocher d'eux les citoyens qui

jouissent d'une certaine image et d'un talent. Nous restons prudents pour ne pas mettre notre image et notre talent au service d'ambitions, souvent personnelles, dont nous ne maîtrisons ni les tenants ni les aboutissants. Notre personnalité, nous l'avons construite par la sueur et le sang : derrière les murs de prisons, en exil, dans des nuits entières sans sommeil à lire des livres et à en écrire nous-mêmes, et surtout dans la recherche permanente d'une intégrité repoussant toute séduction d'argent. Quand on construit tout cela sur des décennies, il est difficile d'opter pour l'aventure.

SCAPE :

Le rapport-bilan de la mise en œuvre de l'axe 5 validé

✎ Esso Badou (stagiaire)

A la faveur d'un atelier tenu le 23 Mai dernier à la salle "Entente" du CASEF, acteurs de l'administration publique, de la société civile et partenaires techniques et financiers ont adopté le rapport-bilan de mise en œuvre du cinquième axe de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) pour l'année 2013. Intitulé « promotion d'un développement participatif, équilibré et durable », cet axe est relatif à tout ce qui se fait pour un développement à la base.

En réalité, les participants à cet atelier, une trentaine, sont arrivés à un consensus, d'abord, sur l'état de la mise en œuvre de chaque axe, présentant l'état des réalisations physiques et financières, les indicateurs de performance obtenus et le bilan des réalisations ; ensuite sur l'analyse réalisée des capacités de mise en œuvre et de suivi-évaluation et enfin sur un ensemble de recommandations formulées pour améliorer la mise en œuvre de la SCAPE en vue de l'atteinte de ses objectifs.

Au cours de cet atelier, les participants ont soulevé les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre de la SCAPE en 2013 dans le but d'améliorer la stratégie au

cours des années à venir

« Nous sommes au terme de divers ateliers consacrés à l'examen et à la validation des rapports de mise en œuvre par axe de la SCAPE pour l'année 2013. Les différents acteurs ont examiné les performances enregistrées par la mise en œuvre de la SCAPE l'année dernière et soulevés les goulots d'étranglement rencontrés en 2013 en vue d'une amélioration de la stratégie et de leur capacité à la mettre en œuvre pour atteindre les objectifs assignés à la stratégie d'ici 2017 », a affirmé M. KAMAGA Paul, secrétaire technique du Document Stratégique Réduction de la Pauvreté (DSRP)

Cet atelier est le dernier d'une série de cinq rencontres ayant servi à valider le rapport-bilan de chaque

axe de la SCAPE. La synthèse des rapport-bilans issus desdites rencontres permettra d'élaborer la revue annuelle conjointe de la SCAPE prévue pour juillet 2014.

Il convient de signaler que l'ensemble de ces activités de suivi-évaluation de la SCAPE est appuyé par le volet 1 du second Projet d'Appui Institutionnel (PAI2) financé par l'Union Européenne et mis en œuvre à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

- Parlant de quelques performances enregistrées en 2013, M. ALLI Essossinam, économiste



Le présidium de l'atelier

aménagiste, chef division aménagement et planification de la région des plateaux a déclaré : « sur le plan de l'aménagement du territoire nous avons été renforcé dans les régions par le géoréférencement des infrastructures socio-économiques qui vont permettre d'actualiser les cartes thématiques que nous élaborons et qui permettront aux autres secteurs comme

l'éducation, la santé et l'hydraulique de savoir la spécialisation des infrastructures dans les régions. Sur le plan de l'agriculture, nous pourrions citer le déroulement avec succès du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) »

Saisie massive de produits pharmaceutiques contrefaits au Togo, le gouvernement prône une tolérance zéro

✎ Esso Badou (stagiaire)

Le Ministère de la Sécurité en première ligne

9 tonnes et 123 kilos de produits pharmaceutiques contrefaits correspondant à 700 000 dollars US soit 100 millions de francs CFA et six personnes interpellées, c'est le bilan d'une vaste opération de saisie desdits produits menée sur trois jours (les 27, 28 et 29 mai derniers) dans les villes de Lomé, Vogan, Atakpamé par les forces de sécurité du Togo. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse organisée le 31 mai dernier par le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile à son cabinet. On se rappelle qu'en décembre 2013, l'Union Africaine (U.A.)

avait encouragé ses Etats membres à mener une lutte contre les produits pharmaceutiques contrefaits. Cette initiative ayant débouché sur une réunion préparatoire tenue à Cotonou début mars dernier en vue d'enclencher, simultanément dans 10 pays dont le Togo, une procédure à l'instar de celle menée en 2011 et qui a permis à Interpol de saisir 7 tonnes de produits ne répondant pas aux exigences de la santé. C'est entouré de plusieurs professionnels de la santé ayant contribué à la réussite de l'opération avec l'appui du bureau Interpol au Togo, que le Ministre Yark Damehame a présenté lesdits produits à

la presse. Selon M. Kpéto Koundé Innocent, président de l'Ordre des Pharmaciens du Togo., « ces produits sont définis comme étant sortis du circuit licite qui assure leur qualité. Ce sont des produits dont on a perdu la traçabilité depuis la fabrication jusqu'à sa consommation par le patient. »

Parmi les produits concernés on trouve des anti-inflammatoires, des antianémiques, des antibiotiques ainsi que des aphrodisiaques. Cette rencontre a été l'occasion pour le gouvernement togolais de réitérer, par la voix de son ministre de la Sécurité, la mesure "tolérance zéro" à tous les acteurs



Le Colonel Yark DAMEHAME

fabrication jusqu'à leur commercialisation. « Ces produits font plus de mal à nos populations que le trafic de drogue et nous userons de tous les moyens légaux pour empêcher qu'il en soit ainsi » a martelé le colonel Yark Damehame. Rappelons que depuis octobre 2013, 20 tonnes de produits pharmaceutiques contrefaits

de la contrefaçon des produits ont été saisis au Togo pharmaceutiques depuis leur

Le Togo adopte un nouveau code des douanes

✎ Ibrahim SEYDOU

A fin d'améliorer le cadre des affaires et optimiser les recettes douanières, le Togo a adopté un nouveau Code des Douanes. Il répond selon le gouvernement à un impératif d'adaptation de la législation douanière togolaise au nouvel environnement économique national et international marqué par un accroissement des échanges commerciaux et une nécessité de facilitation et de simplification des opérations douanières.

Plusieurs innovations sont contenues dans le nouveau code. Il s'agit notamment de :

- l'automatisation de la procédure

- de dédouanement

- la possibilité de procéder au dédouanement des marchandises avant leur arrivée sur le territoire douanier

- l'élévation des infractions liées à la contrefaçon et au piratage au rang de délits douaniers
- les voies de recours des opérateurs économiques en cas de litige

avec la douane

- les infractions à la législation des changes

Le nouveau code des douanes ouvre la voie à l'adhésion de notre pays à la Convention de Kyoto Révisée (CKR) portant sur la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers.

Il s'adapte parfaitement au nouvel Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur la facilitation des échanges. Pour rappel, l'ancien code des douanes datait de 1966 et certaines de ses dispositions étaient devenues inapplicables car inadaptées à l'évolution du commerce.

UNFPA:

✶ Albert AGBEKO

Atelier de validation du plan stratégique de sécurisation des produits de la santé de reproduction

Le plan stratégique national de sécurisation des produits de la santé de reproduction était au centre d'un atelier de validation qui a réuni les praticiens de la santé le 03 juin dernier et ce, pour 48h d'échanges. Il s'agit de doter le Togo d'un document stratégique qui va couvrir la période 2014-2018. Ce document va orienter toutes les actions du Togo en matière de disponibilité des produits de santé de la reproduction et de la planification familiale sur l'ensemble du territoire national.

Au cours de la rencontre, il s'est agi pour les participants de définir les critères d'importation des produits de santé de reproduction, de contrôle de ces produits, de la qualité de ces produits, du lieu d'entreposage ou de vente de ces produits sans oublier le pays d'importation et ses conditionnements...

Pour Dr N'TAPI Kassouta, chef Division Santé Familiale, le grand défi que doit relever ce document est la coordina-

tion à tous les niveaux à savoir préfectoral, régional et national. Parlant des retombées de ce document pour les familles à la base quand il sera adopté, il a estimé qu'il permettra des soins de qualité et des produits de qualité.

Pour Koffi VIDZRAKU, l'Assistant au Représentant de l'UNFPA au Togo, en se dotant de ce plan, le ministère de la Santé du Togo, a répondu à la préoccupation de ses partenaires, relative à la sécurisation des produits de

santé de la reproduction.

Ce document, a-t-il dit, a pour ambition de contribuer à assurer une disponibilité permanente des produits de la santé de la reproduction sur l'ensemble du territoire national, participe in fine, aux conditions d'amélioration de la santé maternelle, néo natale et infantile dans le pays.

Après la validation, il appartient donc à tous les acteurs du domaine de la santé ou auxiliaire de la santé de se référer à ce document pour faire en sorte que les produits qui seront importés soient autorisés, les quantités qu'il faut importer et aussi s'assurer de la disponibilité du produit sur toute l'étendue du territoire national.

La rencontre s'inscrit dans le



Table d'honneur à l'ouverture de l'atelier

cadre de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIDP) de 1994 au Caire qui a mis l'accent sur l'accès universel aux services de la santé de reproduction d'ici 2015, mais aussi de la Confé-

rence des Ministres de la Santé de Maputo en septembre 2006 et tout récemment de la Conférence internationale de Londres sur la planification familiale qui a débouché sur l'élaboration de la vision PFA 2020.



YAMAHA

La nouvelle Tout Terrain **XTZ125E**
Plus dynamique, plus endurante



CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



YAMAHA

M. Azanlékor Attivi Foli Franck, maître tresseur :

✶ ALBERT AGBEKO

« Au départ j'étais sous le mur de quelqu'un... mais aujourd'hui je suis dans un atelier vitré »

Longtemps considéré comme un métier pour femme, la coiffure ou la tresse se masculinise. Fini le temps où seul le sexe dit faible avait le monopole de cette activité. La tendance est aujourd'hui à la présence de plus en plus marqué d'hommes dans cet univers. Parmi eux, M. Azanlekor Attivi Foli Franck. Il se présente comme l'un des pionniers.

Né en Côte d'Ivoire il y a une trentaine d'années, M. Azanlekor a passé son enfance au Togo où il a fait ses études jusqu'en classe de sixième avant d'embrasser le métier de tresse. A l'époque, seules les femmes excellaient dans ce métier et ce n'est pas facile pour un homme de s'y aventurer sous peine d'être considéré comme un marginal. « J'ai voulu démystifier le métier, raison pour laquelle je m'y suis lancé », se justifie M. Azanlekor sur les motivations qui l'ont poussé à embrasser ce métier.

Aujourd'hui, il n'a pas tout à fait tort d'avoir choisi ce métier puisque dix-huit ans après qu'il s'est mis à son propre compte, son atelier situé sur le boulevard « Notre Dame des Apôtres », non loin du marché de Bè, ne désemplit pas, tant du côté des apprentis que des clients. Il figure même parmi ceux d'envergure de la capitale. Et « les apprentis viennent d'un peu partout d'Afrique pour apprendre

chez moi ; il y a eu même des Européens », se glorifie le patron de l'atelier qui a actuellement une quarantaine d'apprentis alors que plus d'une centaine d'autres sont déjà passés chez lui.

Et pourtant, le début n'a pas été rose. L'apprentissage n'a pas été facile, se rappelle-t-il. Jeune apprenti qu'il était, Azanlekor Franck avait des difficultés pour vivre. « A la sortie de l'atelier je vais faire la lessive pour les femmes, ce n'est pas tous les hommes qui ont le courage de faire la lessive pour les femmes mais je l'ai fait pour pouvoir venir à bout de mes besoins hebdomadaires. Dès fois je fais aide maçon, ou j'aide les chauffeurs du grand marché à décharger leurs marchandises et parfois je quitte le travail autour de minuit avant de rentrer à la maison. J'ai beaucoup souffert pendant mon apprentissage mais aujourd'hui je remercie mon Dieu car je mange à ma faim », confie-t-il.

Etant à l'époque le seul homme qui apprenait un métier réputé pour les femmes, même s'il suscitait la curiosité de l'entourage, M. Azalékor devait aussi faire face à la raillerie de ses collègues apprenties. Mais cela n'a jamais découragé notre jeune apprenti qui, à force de courage et de persévérance, a réussi à tirer son épingle du jeu par son talent, et à convaincre.

Aux jeunes qui pensent que l'apprentissage d'un métier est chose aisée, notre patron leur rappelle qu'« on n'a pas forcément un soutien lorsqu'on apprend un métier mais il faut se battre pour avoir une situation ». Après la formation, l'autre difficulté à laquelle a fait face M. Azanlekor est celle liée à l'ouverture de son propre atelier sans moyens, ni soutien. « Au départ j'étais sous le mur de quelqu'un. J'ai fait un enclos on l'a détruit. J'ai ensuite construit un hangar on me l'a cassé. Aujourd'hui je suis dans un atelier vitré si tu veux venir chez moi tu dois me respecter. Si tu vois mon atelier aujourd'hui tu sauras qu'on a investi », déclare-t-il avec un brin de fierté.

Pour lui cette réussite n'est pas liée au fait qu'il soit un



Franck AZANLEKOR

homme mais à la patience et à une saine gestion. « La plupart des femmes ferment leurs ateliers parce qu'elles ne font pas une bonne gestion. Une fois que l'atelier marche un peu, elles prennent l'argent pour acheter leurs produits de beauté. Aussi, après plusieurs années elles n'ont plus rien. J'ai aujourd'hui à mon actif plus de deux lots de terrains. Tout cela est le fruit d'une bonne programmation. La gestion est très importante pour l'évolution », conseille-t-il.

Mais il est aussi nécessaire de payer ces impôts et de faire «

un budget commun avec Dieu » en payant surtout sa dîme, note-t-il.

Malgré tout, notre patron ne manque pas de lancer un appel aux autorités togolaises pour qu'elles viennent en aide au secteur de l'artisanat afin de permettre à celui-ci d'embaucher les enfants de la rue. Outre les tresses, M. Azanlekor vend des CD et exporte des mèches en direction de l'Europe.

Marié, il pratique beaucoup d'activités sportives.

Le Groupe BOLLORÉ fait visiter le Blueline aux professionnels des medias.

✶ ESSO BADOU (Stagiaire)

Le groupe Bolloré a instruit les journalistes sur le projet Blueline ce lundi 02 juin en leur faisant visiter la gare des chemins de fer rénovée, le train voyageur avec ses wagons et la Bluezone de Cacaveli. Cette initiative a permis aux journalistes de constater de visu la renaissance du train au Togo.

« Nous avons estimé très important, même si quelques uns étaient là lors de l'inauguration du projet Blueline, d'inviter les journalistes, les responsables de rédaction et les directeurs de publication à connaître le projet », a affirmé M. Saturnin NOAMESSI, responsable communication du groupe Bolloré

La Blueline:

S'inscrivant dans un projet initié par les pays de la CEDEAO qui ont décidé de créer un réseau ferroviaire qui va relier Lomé, Cotonou, Ouagadougou, Abidjan et Niamey. Cette

renaissance du chemin de fer au Togo a été voulue par les premières autorités du pays et appuyée, dans une logique de responsabilité sociétale, par le groupe Bolloré qui a une expertise en la matière. Celui-ci a, non seulement revu la ligne des chemins de fer mais aussi, apporté une nouvelle technologie ; la technologie Blue.

Les travaux de rénovation de la gare centrale de Lomé ont démarré le 20 février dernier et ont pris fin deux mois plus tard. Le chef de l'Etat lui-même a inauguré le Blueline le 26 avril dernier.

La gare centrale de Lomé est désormais dotée d'un Hall central, d'une salle VIP et de wagons voyageurs modernes.

Le projet Blueline permettra de réaliser le corridor du développement voulu par le chef de l'Etat en vue de relier, par voie de chemin de fer, Lomé à Cinkassé ; projet que le groupe Bolloré se dit prêt à accompagner. Les localités traversées par le Blueline bénéficieront de l'installation de centres dénommés « Bluezones »

La Bluezone de Cacaveli:

La Bluezone de Cacaveli est une première au monde. C'est un site autonome en énergie grâce aux batteries LMP (Lithium Métal Polymère) connectés aux panneaux photovoltaïques dont l'accès et les services of-



ferts sont gratuits.

Installée sur un espace de 3 hectares elle est composée d'un Bluespace jeunesse, d'une salle informatique, d'une plateforme multifonctionnelle, tous alimentés par les batteries LMP dotées d'une température interne de 60°C/ 80°C avec une température fonctionnelle allant de - 20°C à plus de 60°C qui permettent d'offrir une

autonomie incomparable et est insensible aux variations climatiques.

Il y sera bientôt construit un espace pour enfant, une bibliothèque et un espace de promenade santé pour adultes. Et selon les responsables du projet Blueline, il sera construit une seconde Bluezone à Tsévié d'ici la fin de cette année.

Les médias sensibilisés sur le phénomène d'Apatridie ✎ Essénam KAGLAN (Stagiaire)

Les journalistes et les responsables d'apatridie d'UNCHR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) se sont réunis le jeudi 22 mai pour des échanges d'informations au siège du HCR au Togo. L'objectif de cette rencontre était de mieux faire connaître et comprendre à la presse togolaise la place de choix que la lutte contre le phénomène d'apatridie doit avoir dans nos pays.

Environ 10 millions de personnes dans le monde, dont près de 750 mille personnes en Afrique de l'ouest sont des apatrides, selon les estimations fournies par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR). L'apatride est toute personne n'ayant pas de papiers d'identité ou tout autre papier prouvant son appartenance à un pays quelconque. En étant apatride, vous n'êtes pas considérés par aucun État comme son ressortissant par application de la législation, même si vous vous sentez socialement chez vous. Les conséquences en sont lourdes dans ce cas pour l'individu apatride.

La personne apatride n'a pas droit à l'éducation, à la libre circulation, au vote, bref à tout ce qui nécessite de démontrer au préalable son lien légal avec le

territoire.

Malheureusement, on en compte aussi au Togo. Les causes de l'apatridie sont nombreuses. Toutefois, en Afrique de l'ouest, selon Mme Emmanuelle Mitte, spécialiste en apatridie de la sous-région, « la plupart des apatrides de cette sous-région sont des victimes de migration clandestine ou pas, surtout de la négligence des parents à se faire établir des pièces d'identités ». Mais ailleurs, les guerres et les techniques des lois en sont plus les causes, en ajoute la spécialiste du phénomène.

Mme Emmanuelle Mitte appuie ses propos par des exemples précis. « Je prends exemple sur John qui est né de parents lituaniens dans un camp de personnes déplacées en Allemagne en 1948. A l'âge de 8 ans, il

migre aux USA. Il n'a jamais acquis de nationalité mais d'un permis de résidence.

A l'âge adulte, il est arrêté pour trafic de drogue. Après qu'il ne soit condamné, une mesure de déportation a été décidée. L'Allemagne, la Lituanie et la République Dominicaine ne le reconnaissent pas comme leur ressortissant. Solution: pas de pays où l'expulser donc on le laisse en prison ». Le cas de John n'est pas particulier. Il existe des togolais qui sont devenus des apatrides de part la technicité des lois des pays.

On a des Togolais qui renient leur nationalité togolaise pour l'obtention d'une autre par exemple celle de l'Allemagne. Et s'il arrivait que le pays d'accueil vous refuse la nationalité, vous avez d'énormes problèmes. Même au sein du territoire, les Togolais en sont victimes, surtout ceux des zones frontalières. D'après un constat fait par le HCR, les habitants proches de la frontière, préfèrent amener leurs femmes en heure d'accouchement au Ghana que dans un hôpital du pays pour



Mme Emmanuelle MITTE

togolaise. Et quand l'heure de passer des examens arrive, l'enfant se trouve face à des procédures administratives très compliquées.

Sur ce, le HCR invite les autorités du pays à prendre au sérieux la lutte contre l'apatridie et les journalistes à sensibiliser plus l'opinion sur le phénomène.

Rappelons que le Haut Commissariat des Nations Unies (HCR) est mandaté

diverses raisons. Et là, l'enfant a un certificat de naissance ghanéen des parents de nationalité

par les Nations Unies pour traiter des questions de l'Apatridie.

Le Togo se lance dans la recherche des génies informatiques ✎ Essénam KAGLAN (Stagiaire)

Un concours de programmation en informatique, regroupant plusieurs écoles et universités du Togo a eu lieu ce 30 mai au sein de l'Université de Lomé. Ce concours est à sa toute première édition. Le développement et la connaissance de l'internet et des TIC occupent une place de choix dans le développement de tout pays. Le Togo entend donc pallier à son retard en la matière par la prise de ce genre d'initiatives. Avec l'appui du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la société MapCom Technologies a rendu possible l'organisation de cet événement.

Seuls sont candidats à ce concours de programmation en informatique, les étudiants en cursus scolaire sur le territoire national. Les participants étaient au nombre de 60 étudiants, formant au total 20 équipes venant de sept Universités. En cinq heures de temps, les différents groupes ont été confrontés à résoudre au total huit problèmes. Les langages utilisés étaient le C, C++, Java.

Aux termes cette première édition, trois équipes sont retenues comme ayant résolu plus de problèmes. Il s'agit notamment des « Mida de lucuo », « Labosoft » et « Nobody ». Outre son caractère national, ce concours

prépare les candidats à la phase continentale sponsorisée par IBM, qui aura lieu en Octobre prochain. On notera la présence d'autres pays comme le Bénin, le Nigeria, l'Afrique du Sud et la Mauritanie. A l'issue de cette phase, les meilleurs candidats représenteront le continent au dernier round qui sera le concours mondial. En effet, il s'agit d'une compétition culturelle et technique de haut niveau à laquelle le Togo va prendre part chaque année.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a salué très vivement cette initiative et a promis l'accompagner à chaque fois. Mme

Ama Dzifa Gameti, directrice de cabinet dudit ministère à qui nous avons posé quelques questions à la fin, nous parle du bien fondé de ce concours : « Le concours national de programmation est un événement inédit qui regroupe les élites de nos différents instituts, écoles et universités du Togo. C'est un ensemble d'échanges techniques et culturels qui rapprochera l'Université de l'entreprise et préparera nos futurs décideurs dans le secteur informatique à la notion d'excellence collective, à la compétitivité et à une meilleure visibilité des compétences togolaises et africaines dans le monde qui attend encore beaucoup d'actions concrètes de l'Afrique. ».

La société MapCom Technologies est l'initiatrice de ce concours. Son activité est axée sur le volet intégration informatique et télécommunication. Les organisateurs reconnaissent en la jeunesse togolaise une potentialité en la matière mais notent le fait qu'il n'y a pas assez de cadres pour favoriser



«Mida de lucuo» tenant la coupe

l'émergence de ces génies. « Aujourd'hui nous avons beaucoup de jeunes talentueux mais, il faut leur donner l'opportunité pour qu'ils puissent valoriser ce talent », martèle M. Ernest Senou Todegla, directeur adjoint de la société MapCom Technologies. Partant de ce constat, la société MapCom Technologies, depuis 2008, est engagée auprès des jeunes togolais pour leur apporter du soutien dans ce domaine. « Nous avons décidé d'apporter notre pierre de contribution en organisant pour la toute pre-

mière fois ce concours. Et si le Togo arrive à avoir une place parmi les trois premiers, notre pays sera bien représenté à la phase mondiale », ajoute le directeur adjoint.

Tous les groupes participants font l'unanimité en ce qui concerne la bienvenue de ce concours. Et encouragent les organisateurs à continuer dans cette voie. « Nous comptons faire le maximum pour porter haut le nom de notre pays lors des prochaines phases », clame un candidat du groupe Labosoft.



CREATION D'ENTREPRISE

▮ **Publication des annonces légales sur le site du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) : www.cfetogo.tg**

L'arrêté interministériel (N°009/MCPSP/MJRIR/MEF du 21 mars 2014) (i) donne la possibilité aux opérateurs économiques de faire publier instantanément leurs annonces sur le site du CFE dès la création de leurs entreprises et (ii) offre un coût réduit pour la publication qui est fixé à 5.000 FCFA (contre 61.360 FCFA en moyenne dans les journaux d'annonces légales classiques).

▮ **Suppression de la Carte d'Opérateur Economique pour les entreprises formellement créées sur le territoire national**

La carte unique du CFE est la seule carte délivrée à la création et tient lieu de carte d'opérateur économique (note circulaire N°012 OTR/CG/CI du 21 mars 2014). Ceci ramène les frais de déclaration d'existence de l'entreprise à 6.000 FCFA pour les personnes physiques (au lieu de 9.000 FCFA) et à 30.000 FCFA pour les personnes morales au lieu de 33.000 FCFA.

▮ **Enregistrement des statuts d'entreprises effectué directement au CFE**

L'agent représentant le service des impôts au CFE a été habilité par le service des enregistrements à effectuer les formalités d'enregistrement des statuts au niveau du CFE (note circulaire N°013 OTR/CG/CI du 21 mars 2014).

▮ **Réduction du capital minimum à 100.000 FCFA pour la**

constitution des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL)

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales et le Groupement d'intérêt Economique, un décret relatif aux dispositions nationales contraires applicables à la forme des statuts et au capital social pour les SARL a été adopté. A travers ce décret, les entrepreneurs peuvent désormais :

- créer une SARL à partir d'un capital de 100.000 FCFA (au lieu de 1.000.000 FCFA),
- créer une SARL en ayant le choix de recourir à un acte notarié ou à un acte sous seing privé.

▮ **Suppression effective de la carte des ressortissants délivrée par la Chambre du Commerce**

La carte de ressortissant a été supprimée parmi les conditions de création d'entreprise par décret 2012- OOB/PR du 07 mars 2012 créant le CFE. Cette suppression existe désormais effective et il n'existe aujourd'hui aucun lien entre cette carte et la création d'entreprise. L'entrepreneur peut de son vouloir adhérer immédiatement ou des années plus tard à la chambre de commerce, mais cela ne conditionne ni l'existence légale, ni le fonctionnement de son entreprise.

▮ **Réduction du délai relatif au dépôt du capital minimum**

Le délai effectif relatif au dépôt du capital constaté par les banques de la place est de 24 heures. Par ailleurs, les enquêtes auprès des notaires ont révélé que, conformément aux dispositions de l'OHADA et au regard de la réduction du délai considérable de création d'entreprise, la plupart des dépôts surtout pour les SARL se

font auprès des notaires et en 24 heures.

PERMIS DE CONSTRUIRE

▮ **Suppression du certificat d'enregistrement délivré par l'Ordre National des Architectes du TOGO (ONAT)**

L'ONAT a adopté une note circulaire (N° 1403/1301/NKMA/CEKK du 13 mars 2014) supprimant toute obligation faite

aux architectes d'obtenir un certificat d'enregistrement auprès de l'Ordre pour la constitution des dossiers de demande d'autorisation de construire. Cette suppression du certificat d'enregistrement a permis une diminution des frais pouvant aller jusqu'à 100.000 FCFA. En application de cette circulaire, une vérification systématique et rigoureuse de la régularité de l'architecte signataire du projet vis-à-vis de l'ordre est faite par les autorités en charge de l'instruction des dossiers d'autorisation de construire en étroite collaboration avec l'ONAT.

EXECUTION DES CONTRATS

▮ **Adoption d'un protocole de procédure entre le Tribunal de Lomé et l'Ordre des Avocats**

Le Gouvernement a créé par ordonnance (W074/2013 du 14 mars 2013), au sein du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, des chambres spécialisées en matière commerciale, dissociant désormais les chambres civiles des chambres commerciales. Dans le souci d'atteindre les objectifs de performance de la justice commerciale, un protocole de procédure devant les chambres com-

merciales a

été signé le 26 mars 2014 entre le Tribunal de Lomé et l'Ordre des Avocats.

L'adoption du présent protocole permet d'encadrer la procédure devant les chambres commerciales du tribunal en

- fixant à 48 heures maximum la programmation de la première audience après l'enrôlement,
- réduisant à deux (02) semaines maximum le délai nécessaire imparti à chaque partie pour faire sa réplique,
- fixant le nombre de renvois possibles désormais à trois (03) fois au plus.

Ainsi, des l'enrôlement d'un dossier jusqu'à la délibération de la décision, le délai est ramené à trois (03) mois maximum et le greffier d'audience met l'expédition à la disposition des parties dans un délai de 72 heures au plus.

TRANSFERT DE PROPRIETE

▮ **Réduction des droits d'enregistrement et taxes additionnelles**

- La loi de finances gestion 2013 reconduite en 2014 : le Gouvernement a adopté la réduction des taux des droits d'enregistrement et taxes additionnelles qui sont passés de 9% ou 8% à un taux unique de 6%.

• Les taux de conservation foncière en ce qui concerne les transferts de propriété portant sur les immeubles déjà

immatriculés sont ramenés de 1,2% à 1 % par la même loi de finances.

- La parution mensuelle des avis de demandes d'immatriculation au Journal Officiel de la

République Togolaise, contre une parution biannuelle (deux fois par an) par le passé.

▮ **Réformes organisationnelles et fonctionnelles de la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres (DADC)**

La DADC a mis en place des réformes qui ont permis de réduire les lourdeurs administratives dans le traitement des dossiers :

- la mise en place du guichet unique de liquidation et de paiement simultanés des droits d'enregistrement et des droits d'immatriculation.
- le renforcement des effectifs du personnel affecté au traitement des dossiers relatifs aux titres fonciers.
- le nombre moyen de jours pour le transfert d'un titre s'établit à 64 jours sur la période allant de janvier à avril 2014.

PAIEMENT DES IMPOTS

▮ **Réduction de la taxe sur les salaires**

La loi de finance 2014 a réduit la taxe sur les salaires de 5% à 3% (après une réduction de 7% à 5% en 2013).

Par ailleurs, ces taxes peuvent être réduites d'un demi-point à l'égard des entreprises ayant déposé et réalisé au cours de l'année précédente, celle de l'imposition, un programme de formation professionnelle de cadres moyens et supérieurs. Elles peuvent aussi connaître une réduction dans les conditions fixées par le code des investissements et la charte des entreprises togolaises.

..... Les réformes continuent



Ce communiqué vous est offert par le PADSP dans le cadre de son appui dans la communication sur les réformes visant l'amélioration du climat des affaires.

A propos du PADSP :

Le Gouvernement de la République togolaise a reçu un financement de 13 millions de dollars

US de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP). Placé sous la tutelle du Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, le projet vise à promouvoir le développement du secteur privé à travers un appui à l'amélioration du climat des investissements, un appui au développement de l'entrepreneuriat et à la création d'une nouvelle zone franche industrielle.

Visite à Lomé du sous secrétaire général du PNUD:

✎ Esso Badou (stagiaire)

Audiences et Conférences au menu du séjour

Le Sous-secrétaire Général et Directeur Régional du bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), M. Abdoulaye Mar Dièye était la semaine dernière à Lomé dans le cadre de la réunion interministérielle du G7+.

« M. Mar Dièye a été invité par le gouvernement pour prendre part à une réunion de taille entre les pays de G7+. Il combine cette réunion avec une visite dans le cadre de ses fonctions au gouvernement et au bureau qui représente le PNUD au Togo. C'est une visite qui nous est intéressante par rapport à son importance dans le système des Nations Unies et du partenariat entre le PNUD et le Togo. » résume Mme Khardiata Lo N'diaye, représentante résidente du PNUD au Togo.

La visite au Togo de M. Dieye a commencé le 27 mai avec deux réunions successives : une avec les différentes représentations des Nations Unies au Togo tels que le PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'OMS etc. et une autre, plus élargie, incluant non seulement les représentations des Nations Unies mais aussi les partenaires techniques et financiers.

Les discussions lui ont permis d'appréhender comment toutes ces organisations travaillent en synergie pour appuyer la Stratégie de Croissance Accélérée et de promotion de l'Emploi (SCAPE) initié par le gouvernement sur la période 2013-2017.

M. Dieye a insisté sur ce qu'il appelle « les dividendes de la paix »

en donnant en exemple l'aide de la communauté internationale au Togo qui est passée de 50 millions de dollars en 2000, période de crise politique, à plus de 400 millions de dollars en 2014. Et ceci selon lui, est dû à la paix qu'il encourage les dirigeants de la classe politique à entretenir.

L'accent a également été mis sur le « delivery as one » et l'amélioration du « Country team » qui consistent en une fédération stratégique des actions des différentes représentations et partenaires pour améliorer l'appui que leur apporte la direction régionale qu'il dirige.

« J'ai appelé les représentations à accroître la synergie d'actions qui peut nous aider à réduire le coût des transactions qui peut être très difficile à gérer au niveau du pays si chacun d'entre eux travaille de façon individuelle. » a confié monsieur Dièye. Le sous Secrétaire Général du PNUD a, en outre eu, au cours de la même journée, des audiences avec des membres du gouvernement tels que le Ministre de la Planification, le Secrétaire Général du gouvernement et le Premier ministre. Les discussions avec ces derniers ont porté sur le partenariat du gouvernement

togolais avec le PNUD et celui avec les partenaires techniques et financiers. Ce fut l'occasion pour M. Dièye de féliciter le gouvernement togolais pour les élections apaisées organisée en Juin 2013 et pour le dialogue inclusif démarré le 19 mai dernier entre les acteurs politiques en prélude aux élections présidentielles de 2015.

« J'ai salué cette exception togolaise qui est en train de naître avec le dialogue inclusif initié entre les acteurs politiques et les élections apaisées organisées en 2013 qui est un modèle que les autres pays de la sous-région doivent suivre » a-t-il déclaré.

Le 28 mai, Monsieur Dieye a pris part, en tant que panéliste, à une grande conférence publique qui a eu pour thème « Perspectives croisées sur le développement de l'émergence en Afrique ».

Y ont également participé des personnalités dont le Ministre Mawoussi Sémondji Djossou de la Planification et de l'Aménagement du Territoire qui, au sortir de la conférence, a déclaré : « ce fut une occasion pour nous d'échanger avec l'ensemble des couches de nos populations, les responsables des administrations, les partenaires techniques et financiers et un certain nombre de personnalités. Ce qui nous a permis de voir les progrès que nous avons accomplis jusqu' alors. Il reste que le chemin à parcourir est encore long et il faudra aller à l'élaboration de la vision à long terme pour le pays.



M. Abdoulaye Mar Dièye

Et pour ce faire, il faudra que la population s'investisse davantage »

Cette conférence aura permis à Monsieur Mar Dièye, selon ses propos, « d'être réarmé pour continuer le combat pour l'émergence de l'Afrique »

Le Sous-secrétaire Général et Directeur Régional du bureau régional pour l'Afrique a, les 29 et 30 mai participé à la troisième réunion interministérielle du G7+.

A cette conférence ouverte par le Premier Ministre Arthème Séléagodji Ahoomey-ZUNU, M. Abdoulaye Mar Dieye, a rassuré les représentants des 19 pays participants de l'assistance du PNUD aux pays fragiles. « La spécificité des Etats fragiles devra être prise en compte dans l'agenda 2015 et le G7+ peut compter sur le PNUD pour la prise en compte des recommandations

de la 3ème réunion de Lomé », a-t-il promis.

En rappel, Le G7+ est une rencontre qui réunit les 19 pays désignés comme fragiles par les institutions de Bretton Woods. Il constitue une plate-forme par laquelle ces pays aspirent à l'émergence en mettant un accent sur la lutte contre la pauvreté.

A cette troisième séance tenue à Lomé, les participants ont d'une part échangé sur l'évolution et le niveau de réalisation du « new deal », leurs politiques internationales et d'autre part élaboré des recommandations aux différents partenaires techniques et financiers dans le souci d'une atteinte de meilleurs rythmes de croissance.

BSL:

✎ Esso Badou (stagiaire)

Les élèves du « graduation class » ont obtenu leurs certificats de fin d'année

A la faveur d'une cérémonie officielle organisée le 24 mai dernier dans l'enceinte du British School of Lomé (BSL), les élèves du « graduation class », l'équivalent de la classe Terminale ont reçu, en attendant les résultats du BAC, leurs attestations de réussite en fin d'année des mains de diverses personnalités ayant pris part à ladite cérémonie.

Parmi celles-ci, un invité de marque, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le Docteur Octave Nicoué BROOHEM, représentant son Excellence monsieur le Premier Ministre Arthème Séléagodji AHOOMEY-ZUNU.

La cérémonie a commencé par l'hymne national togolaise et a pris fin par des propos du directeur général du BSL Monsieur Robert Thompson déclarant les élèves de terminale de la promotion 2013-2014, 19 au total, admis. C'est en anglais que le

ministre BRHOOM s'est adressé à l'audience en insistant sur la « théorie de la connaissance » un élément qui a été au cœur de la formation des lauréats du jour. Aussi a-t-il apprécié la formation donnée par le BSL « Les apprenants ici sortent avec un BAC international. Ils sont à encourager. C'est une formation qui fait d'eux des leaders du monde et cela est appréciable car ils pourront travailler partout car possédant des capacités pour s'adapter à n'importe quelle situation » a-t-il déclaré. Ce fut un grand jour pour ces élèves qui n'ont pas manqué

d'exprimer leur joie. « Je suis très content aujourd'hui. Ce diplôme me permettra d'aller à une université que j'ai choisie au Canada pour étudier le business Administration que j'aime beaucoup. » a déclaré Abubakar Sadiq Yusuf, un des lauréats.

A Halima Yusuf, une lauréate de renchérir « Ma joie est grande. J'irai à une université en Ecosse pour étudier la médecine. Les études au BSL ont été très intéressantes. Cette école va vraiment me manquer » Créé depuis 30ans déjà, le British School a commencé par délivrer le BAC international en 1996. Il convient de signaler que ce BAC est obtenu à la fin d'un programme pré-universitaire, venant de Genève et dispensé en anglais sur une durée de deux ans. « C'est un programme basé sur IGCSE



Les lauréats de la promotion 2013-2014

(International General Certificate Secondary Education) qui vient du Cambridge pour des élèves de 14 à 16 ans » nous a confié M. John McGuinness, directeur du BSL. Il est opportun de rappeler que les-

élèves attendent les résultats finaux qui leur seront donnés en juillet prochain ; résultats qui leur conféreront le BAC International avec lequel ils poursuivront leurs études.

Coupe du monde de Football Brésil 2014 :

La 20ème édition d’une messe instaurée depuis 1930

OKossi THEMANOU (Stagiaire)

Le 12 Juin prochain, sera donné le coup d’envoi de la plus prestigieuse compétition du sport roi à São Paulo au Brésil. Plusieurs nations, acteurs, et événements ont marqué l’histoire de cette fête mondiale. Mais, l’édition qui se déroulera du 12 juin au 13 juillet prochain aura également sa particularité.

LA NAISSANCE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Imaginé en 1904 par le journaliste français Robert Guérin fondateur de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), ce n’est que 20 ans plus tard aux jeux olympiques de Paris, que Jules Rimet, Président de la FIFA (1921 à 1954) posera le premier pas de ce tournoi. En effet, c’est le jeu spectaculaire fourni par la CELESTE (l’équipe de l’Uruguay), la prestation des États Unis d’Amérique(USA) et la présence très remarquable des footballeurs Égyptiens à ces J.O, qui ont convaincu la FIFA de l’organisation d’un tournoi plus représentatif du ballon rond. En 1928 à Amsterdam (ville olympique), naîtra officiellement la fête mondiale du sport roi. « Une grande compétition ouverte à toutes les fédérations affiliées à la FIFA sera lancée en 1930 et portera le nom: COUPE DU MONDE » avait déclaré d’Henri Delaunay, Secrétaire général de la Fédération Française de Football (FFF), également Président de la commission d’étude et de réflexion du mondial naissant. Nombre de pays européens se sont proposés pour l’organisation de la première édition du «FIFA Word Cup», mais le double titre olympique obtenu par la CELESTE sur les deux dernières olympiades a scellé le choix. Ainsi l’Uruguay qui à l’époque fêtait le premier centenaire de son indépendance fut le pays organisateur, et en même temps vainqueur de la toute première édition de la Coupe du Monde de football. Treize (13) pays (Mexique-Chili-Argentine-Brazil-Bolivie-Pérou-Uruguay-Paraguay-USA-France- Yougoslavie-Roumanie-Belgique) participèrent donc à cette édition.

LES NATIONS INSCRITES AU PANTHÉON DU SPORT ROI

Jusqu’ à la veille de sa 20ème édition, sur les 209 pays affiliés à la FIFA, seulement huit (8) apparaissent dans le palmarès de cette compétition. En effet, cinq(5) fois vainqueur du titre (1958, 1962, 1970, 1994 et 2002), le Brésil détient le record de victoires de la compétition.

LES TROIS ÉQUIPES FAVORITES DE LA COUPE DU MONDE BRÉSIL 2014

Malgré l’égalité logique des chances qu’ont les 32 nations en compétition,

de pouvoir remporter la coupe, bon nombre d’entre eux sont des outsiders. Le Brésil organisateur de la compétition, l’Espagne, détentrice du trophée et l’Allemagne sont les favoris de cette édition.

LA SELEÇÃO

Ultra attendue devant son public, la Seleção brésilienne est logiquement favorite de cette coupe du monde 2014. Le Vainqueur de la Coupe des Confédérations 2013, a de bonnes chances d’aller loin. Les oliverdes viseront ainsi leur sixième titre synonyme de deux trophées définitivement conservés. En effet, avec des génies comme Hulk, Neymar, David Louis ou Thiago Silva, la Seleção dispose d’atouts offensifs et défensifs de choix. Placé dans un groupe A, vraiment à sa portée, le Brésil évoluera au côté de la Croatie, du Cameroun et du Mexique. A moins de dix (10) jours du début de la compétition, alors que toutes les statistiques plaident en leur faveur, les compatriotes du Roi pélé devront également faire face aux réactions d’un peuple qui dénonce violemment l’énorme investissement de l’État dans l’organisation du tournoi, au détriment des problèmes sociaux. Il faut noter que depuis sa création les brésiliens n’ont raté aucune édition de la fête mondiale. Cela fait plus de 60 ans que le Brésil rêvait d’accueillir une nouvelle coupe du monde alors ce n’est sûrement pas pour la perdre.

LA MANNSCHAFT:

Au même titre que le Brésil, l’équipe allemande a disputé le plus de finales (7) de la coupe du monde.

Jamais une nation européenne n’a remporté une Coupe du Monde en Amérique. Mais au sommet de leur art dans tous les compartiments et menés par un Joachim Löw parfaitement conscient du potentiel de son groupe, les joueurs allemands seront difficiles à arrêter. Lors des qualifications (Zone Europe), l’Allemagne a marqué 36 buts et n’a concédé qu’un nul pour 9 victoires. Mais, vu l’enjeu, le niveau et les mystères du sport roi, la Nationalmannschaft devra toutefois sortir le grand jeu dès l’étape de poule. Le premier match de l’Allemagne (face au Portugal) sera leur 100ème de la compétition dans un groupe G très relevé constitué du Portugal, des USA et du Ghana.

LA ROJA

Tenant du titre, l’Espagne s’apprête à le défendre dans quelques jours en terres brésiliennes. Aux yeux de plusieurs techniciens, l’équipe d’Espagne fait parti du trio favori pour le Brésil. Quatre ans après son triomphe sud-africain, il demeure une équipe très compétitive. Malgré le vieillissement de certains de ses cadres et la gifle reçue en finale de la dernière Coupe des Confédérations face au Brésil (3-0) qui ont érodé son statut d’invincible, la Roja demeure redoutable. Presque invaincue sur le plan international en compétition officielle depuis 2008, la Roja a gagné en 2008 et 2012 le championnat d’Europe. L’Espagne évoluera aux côtés des Pays-Bas , du Chili et de l’Australie. La capacité d’adaptation de l’équipe espagnole à tout climat comme ce fut le cas en Afrique du sud est un avantage. Pour le sélectionneur espagnol Vicente Del Bosque, c’est bel et bien le Brésil qui prendra l’étiquette de favori mais l’Espagne a son mot à dire, «Le Brésil est le favori numéro un, car il a une bonne équipe, il se comporte comme une équipe et forme un gros bloc, ils seront aussi devant leur public. Mais ce ne sera pas facile. Car mes joueurs et moi avons aussi un titre à défendre à tout prix», a déclaré l’ancien entraîneur du Real Madrid dans une interview.

LES STARS DU MOMENT

Plus que quelques jours et les 32 sélections qualifiées prendront part à la messe de Brésil. Au total, 682 footballeurs professionnels sont attendus à cette compétition.

Parmi les stars attendues à ce Mondial, impossible de ne pas penser à Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, très souvent catalogués comme les deux meilleurs joueurs du monde, surtout avec le titre de ballon d’or et du vainqueur de ligue des champions que porte le premier. Néanmoins, au Brésil on suivra tout particulièrement les prestations du très talentueux Neymar et du capitaine de la Seleção, Thiago Silva. Au moment où l’incertitude tourne autour des français Franck Ribéry et Karim Benzema, les Espagnols Andrés Iniesta et Diego Costa seront bel et bien de la partie.

L’Uruguay comptera évidemment sur Luis Suarez et Edinson Cavani, alors que l’Italie espère un Mario Balotelli au même niveau que lors de l’Euro 2012. L’Angleterre met une nouvelle fois tous ses espoirs dans les mains de Wayne Rooney. Les allemands Marco Reus et Mesüt Özil seront eux aussi spécialement scrutés.

Quant à l’entraîneur du moment,

l’ancien défenseur des années 1970, Luis Felipe SCOLARI est le mieux placé. Âgé de 68ans, c’est également avec lui que le Brésil a remporté l’édition de 2002 et la récente coupe des confédérations 2013.

Quatre-vingt-quatre (84) ans après sa création, que retenir de la fête mondiale du football?

LE TROPHÉE

Symbole de suprématie et objet de convoitise, la création du premier trophée fut confiée à Abel Lafleur, un orfèvre français. Surnommé «La victoire aux ailes d’or» en raison de son design, ce trophée mesurait 30 cm de long pour 4kg d’or massif. Celui-ci ayant été gagné 3 fois par le Brésil (1958-1962-1970), il en est devenu sa possession. L’actuel, date de 1974 et est l’œuvre de l’italien Silvio Gazzaniga. Il pèse 1 kg d’or de plus que l’ancien, et a encore déjà été deux fois soulevé par le Brésil.

LES RECORDS

A l’âge de 17 ans et 8 mois, le dimanche 29 juin 1958 à Stockholm lors de la finale Brésil-Suède (5-2), le jeune Brésilien Edson Arentes Di Nascimento plus connu sous le nom de “Pelé” devient le plus jeune vainqueur de la coupe du monde.

Le record de participation à ce tournoi est détenu par le Brésil qui a participé à la totalité des éditions (20), suivi de l’Allemagne et de l’Italie. Depuis le mondial 1994 aux USA, la légende Camerounaise, Roger Milla détient le record du buteur le plus âgé de la compétition. Alors que, le Brésilien Ronaldo lui conserve celui du meilleur buteur

LE PALMARÈS DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL DEPUIS 1930			
ANNÉE ET PAYS ORGANISATEUR	VAINQUEUR	FINALISTE	SCORE
2010 - Afrique du Sud	Espagne	Pays-Bas	1-0 après prolongations
2006 - Allemagne	Italie	France	1-1 après prolongations (5 tab à 3)
2002 - Japon et Corée du Sud	Brésil	Allemagne	2-0
1998 - France	France	Brésil	3-0
1994 - Etats-Unis	Brésil	Italie	0-0 après prolongations (3 tab à 2)
1990 - Italie	Allemagne de l'Ouest	Argentine	3-0
1986 - Mexique	Argentine	Allemagne de l'Ouest	3-2
1982 - Espagne	Italie	Allemagne de l'Ouest	3-1
1978 - Argentine	Argentine	Pays-Bas	3-1 après prolongations
1974 - Allemagne de l'Ouest	Allemagne de l'Ouest	Pays-Bas	2-1
1970 - Mexique	Brésil	Italie	4-1
1966 - Angleterre	Angleterre	Allemagne de l'Ouest	4-2 après prolongations
1962 - Chili	Brésil	Tchécoslovaquie	3-1
1958 - Suède	Brésil	Suède	5-2
1954 - Suisse	Allemagne de l'Ouest	Hongrie	3-2
1950 - Brésil	Uruguay	Brésil	2-1
1938 - France	Italie	Hongrie	4-2
1934 - Italie	Italie	Tchécoslovaquie	2-1 après prolongations
1930 - Uruguay	Uruguay	Argentine	4-2

avec 15 buts. Il est talonné à un 1 but près, par l’allemand Miroslav Klose le probable futur détenteur. Après le Mondial 2014, 80 pays auront participé à une phase finale de coupe du monde sur les 209 que compte la FIFA.

Interview KOM Ognamè Osspiss, origamiste

✉ Wilfried ADEGNIKA

«Je suis heureux d'être le premier à avoir révélé l'origami aux Togolais»

L'origami est l'un des plus anciens arts populaires de la Chine, qui regroupe les techniques de pliage de papier. Allons à sa découverte grâce au jeune artiste, décorateur et professeur d'origami, KOM Ognamè Osspiss qui s'y illustre.

Focus Infos : Tu as choisi d'exercer un art bien particulier l' « origami ». Tu veux bien nous en parler ?

KOM Ognamè Osspiss: Bien sûr. On est toujours à la quête d'opportunités pour faire connaître cet art, alors c'est un privilège pour moi d'en parler. L'origami est un art japonais et chinois qui utilise du papier pour concevoir des formes et des œuvres décoratives. Il utilise des pliages dans une combinaison savante, harmonieuse et assez précise. C'est un art qui intègre les propriétés de géométrie qui sont à la base des pliages. Par extension nous pourrions parler de la Kirigami et du Bricolage qu'on associe à l'origami, pour ne citer que ceux là.

Les instruments principaux de travail sont le papier, les ciseaux, la colle, les règles et instruments de géométrie, le cutter, les couleurs ...

Les prédispositions pour pratiquer cet art sont la concentration, la précision, l'amour de la géométrie et des mesures.

F.I : Comment en es-tu arrivé à cet art ?

K.O.O : Plus qu'une passion, c'est la vie qui a forgé pour moi ce destin. En 2006, j'arrive au collège Chaminade en 2nde C. La même année, je suis nommé secrétaire de la JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne), section Chaminade. C'est ainsi que j'intègre ce mouvement d'action catholique. Deux ans plus tard, alors que je suis élu responsable diocésain de la JEC Kara, j'ai fait la connaissance d'un ami jéciste nommé Armel ABBE qui savait faire un oiseau en origami.

mi. Alors je lui ai demandé de m'apprendre. J'étais passionné par cet oiseau fabriqué à partir de pliage de papier.

J'ai commencé à fabriquer les cygnes que j'offrais à des proches pendant les fêtes. Pour réunir les frais de ma participation au camp National de la JEC en 2009 à Sokodé, et manquant de moyens, j'ai eu l'idée de vendre dans les bureaux de services les cygnes que je fabriquais. A l'époque j'ai réuni trois fois le montant dont j'avais besoin. A mes débuts, j'utilisais du papier de récupération, les vieux livres, les mauvaises photocopies et les emballages divers qui étaient conformes.

Je suis passé sur la TVT dans l'émission L'BALA où j'ai présenté mes œuvres, ce qui me valut des commandes. Les clients me proposaient des modèles sur lesquels je travaillais avec succès. Je venais donc de quitter l'amateurisme et donc le champ réduit des simples cygnes. Je créais désormais des corbeilles, portes stylos, des fleurs et pots de fleurs, des tableaux. La passion naquit et désormais j'étais devenu le demi urge des cygnes. A ce stade, un grand problème se posait. Mes œuvres me prenaient autant de temps que l'ENSI. J'ai donc quitté les études en deuxième année avec toute la peine que je n'ai jamais ressentie de ma vie. Je ne pouvais pas poursuivre les deux. J'en ai souffert. En août 2013, je créais ma structure Osspiss cygnes arts & Deco

F.I : Quel a été l'accueil réservé à cet art au Togo ?

K.O.O : Plutôt bien. Très bien

d'ailleurs. Peut être beaucoup plus les femmes si je fais une statistique par rapport aux clients. Je révélais aux Togolais un art qu'ils n'ont jamais vu de leur vie. Imaginez un peu comment les gens de tous âges se laissent surprendre et émerveiller par mes créations. C'était simplement fabuleux. Quelques rares clients en avaient déjà entendu parler et trouvaient des images sur internet qu'ils m'envoyaient pour les reproduire ou recréer.

J'ai aussi essuyé des remarques et critiques par rapport à la matière principale : le papier. Quoique les œuvres fussent impeccablement rigides et solides, mis à part leur beauté, certains clients préféraient que ce soit en une matière qui offrirait la possibilité de laver les œuvres quand elles se saliraient. Personnellement, j'avais du mal à comprendre leurs préoccupations, parce que les gens ont ces mêmes œuvres depuis 3 ans et elles sont intactes.

Certains clients disaient également que c'était trop cher pour des œuvres en papier. . Bah ...

F.I : Quelles sont les réalisations que tu as à ton actif aujourd'hui ?

K.O.O : Je suis passé des créations décoratives à la fabrication des sacs en carton, des produits en pagnes (boucles d'oreilles, bracelets, porte feuilles de femmes), à la décoration générale et aux formations. J'ai eu à réaliser des colombes, des corbeilles ainsi que des sacs pour des sociétés comme Togocel, GTA-C2A IARD...

J'ai eu aussi à faire des expositions à La Capitale, à la Foire ADJAFI, à la foire Togo 2000... Sans oublier les ateliers de formation que j'ai organisés pour initier des jeunes à cet art.



oeuvres en origami

F.I : Arrives-tu à vivre de cet art ?

K.O.O : J'ai des rentrées. Même si elles sont insuffisantes quelques fois, j'en vis tout de même. Ce sont mes seules sources de revenus en tout cas. Je suis en quête de marchés susceptibles de me faire gagner beaucoup plus. Ainsi je pourrai me payer une formation digne de celle que j'ai hypothéqué.

Quand je serai à ce stade, je pourrai affirmer que je vis de mon art. Sinon aujourd'hui, je pense que je jingle encore. Parallèlement à l'origami, je suis passionné de la cinématographie particulièrement de l'acteur et du scénarisme. La scène aussi me plaît. Actuellement je suis acteur chez un réalisateur.

F.I : Comment penses-tu faire partager cette connaissance que tu détiens aux jeunes Togolais ?

K.O.O : Je suis très ouvert aux formations. Comme vous le voyez, dans mes activités je fais beaucoup de formation. Je recherche même les opportunités de formation. Les portes d'Osspiss sont grandement ou-

vertes pour tout jeune qui veut se faire former. Les vacances s'annoncent. Osspiss annonce 5 formations au moins pour ces vacances. Je les fais en atelier comme en privé.

F.I : Des projets ?

K.O.O : Oui, je dirai pleins de projets. Je me demande s'il y a quelqu'un qui a plus d'ambitions que moi. Je voudrais pouvoir enseigner l'origami dans les grandes écoles du Togo ; j'ai déjà commencé avec le Lycée Français de Lomé. Mais aussi exporter mes créations et faire des expositions à l'extérieur, organiser des formations dans toutes les régions du Togo, obtenir l'appui des ministères de l'éducation, créer un concept pour vulgariser l'utilisation des sacs Bios en carton que je fabrique déjà ou encore connaître la Chine et le Japon pour aller boire à la source de l'origami.

F.I : Un coup de cœur ?

K.O.O : Je suis heureux d'être le premier à avoir révélé l'origami aux Togolais. J'aime ce que je suis et fais ; l'origami c'est ma vie.

**Vous avez besoin
d'un chauffeur ?**

Choisissez



APPELEZ

22 27 07 77 / 22 35 77 66

Courriel: contact@focusyakou.com

moov**packs** Avez-vous vu les derniers packs ?



Nous n'avons pas fini de vous étonner avec des offres pensées et étudiées uniquement pour vous. Nos packs, accessibles de **4 500 F à 95 000 F**, sont disponibles dans nos agences et points de vente. Il suffit juste d'un pas pour entrer dans le moov, ce monde aux aventures sans limites.

HUAWEI G3621L (Double SIM)

11 900 F CFA

+
60 min de crédit offert
vers Moov



BlackBerry 9220

95 000 F CFA

+
2 mois d'abonnement
BlackBerry offert



Alcatel OT 217D

10 000 F CFA

+
1 Kit de connexion



Alcatel OT 232

9 500 F CFA

+
1 Kit de connexion



HUAWEI G1 101

4 500 F CFA

+
1 Kit de connexion



Alcatel OT 132

8 900 F CFA

+
1 Kit de connexion



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat

Le Vrai, L'Original

Depuis 1846, nous créons des pagnes exclusifs qui ont marqué de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de *Hollandais*. À ce jour, nous sommes toujours la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais.

Pour découvrir la nouvelle collection *Bloom*, rendez-vous dans votre point de vente le plus proche et visitez notre page www.vlisco.com.


VLISCO
SINCE 1846

